

## Chapitre 2. Synthèse

Après une présentation succincte du champ d'étude et des méthodes (point 1), cette synthèse rappelle les enseignements des rapports précédents et présente les problématiques analysées cette année, qui s'inscrivent dans le prolongement de ces enseignements (point 2). Des éléments de contexte de la période récente (point 3), marquée par le retour de l'inflation depuis fin 2021, permettent de resituer problématiques et résultats dans le cadre d'analyse retenu. Des notes de résultats par filière (point 4) présentent les résultats principaux par filière vis-à-vis de ces problématiques, en se focalisant sur les quatre ou cinq dernières années disponibles, c'est-à-dire autour de la période de retour d'inflation. Une approche transverse est proposée, sur les marges brutes au point 5, centrée sur la question de l'évolution de la part de la matière première agricole au cours de cette période, puis sur les marges nettes au point 6. Enfin, le point 7 fait ressortir les points clés résultant de l'ensemble de ces analyses.

Pour les résultats détaillés, sur une filière en particulier ou sur la grande distribution alimentaire multi produits et ses différents rayons, le lecteur aura avantage à consulter la section correspondante du chapitre 3 du rapport complet. Cette édition 2024 ne comporte pas de chapitre dédié à l'euro alimentaire. Toutefois, les principaux résultats de l'année 2019 (dernière année traitée) sont donnés dans le point 1.1 de la présente synthèse, lors de la présentation de cette approche à l'échelle nationale. Par ailleurs, que le lecteur en reste à la synthèse ou se plonge dans les sections par filière du chapitre 3, il lui est conseillé de lire également le chapitre 1, sur les méthodes de l'Observatoire, pour bien cerner les caractéristiques des outils et données utilisés afin d'appréhender les limites de l'interprétation des résultats.

L'Observatoire travaillant majoritairement sur des données consolidées, les données les plus récentes traitées dans le rapport 2024 sont celles de 2023 pour les prix, les marges brutes et les estimations de résultats nets agricoles, 2022 pour les marges nettes définitives issues de données comptables, 2019 pour l'euro alimentaire.

L'Observatoire n'est pas un outil d'analyse du présent ou de prévision du futur. Depuis 2010, il étudie le passé proche pour éclairer l'avenir. Il ne formule pas d'avis sur le niveau des prix et des marges. Il ne fait pas de recommandations. Il fournit des données et des analyses positives (explication des phénomènes sans jugement, en se basant sur des faits et des preuves empiriques) partagées par l'ensemble des parties prenantes.

L'utilisation des informations rendues disponibles par l'Observatoire se fait sous l'entière et seule responsabilité de l'utilisateur.

### **1. CHAMP D'ÉTUDE ET MÉTHODES DE L'OBSERVATOIRE : FILIÈRES ET PRODUITS SUIVIS, MÉTHODES ET DONNÉES UTILISÉES, MAILLONS OBSERVÉS**

L'Observatoire suit actuellement 36 produits (ou paniers de produits) représentatifs de 10 filières (ou productions assimilées à des filières). Les produits biologiques suivis (lait de consommation et beurre, pomme, carotte, abricot et poireau) le sont dans les filières par produits correspondantes.

Tableau 3

## Filières et produits suivis par l'Observatoire, rapport 2024

10 « filières »	36 « produits »
Viande porcine et charcuterie	Longe, côte, rôti, jambon cuit
Viande bovine	Panier de viande de bœuf, viande de bœuf hachée, panier de viande de veau
Viande ovine	Panier de viande ovine fraîche
Volaille de chair et lapin	Escalope de poulet, cuisse de poulet, poulet entier prêt à cuire label rouge, lapin entier non découpé, lapin entier découpé, morceaux de lapin
Lait de vache conventionnel et biologique	Lait de consommation, yaourt, emmental, camembert, beurre plaquette, panier de ces produits de grande consommation Panier laitier biologique (lait de consommation et beurre)
Lait de chèvre	Bûchette
Blé tendre – farine - pain	Baguette
Blé dur	pâtes
Fruits, légumes conventionnels et biologiques et pomme de terre	Panier de fruits, panier de légumes Comparaison conventionnel et biologique : pomme, carotte, abricot, poireau Pomme de terre de consommation : vapeur, four/frite
Produits de la pêche et de l'aquaculture	Lieu noir, saumon fumé, moule, coquille Saint-Jacques

Il s'agit de produits alimentaires dont la matière première agricole mise en œuvre pour les obtenir provient d'une seule filière.

Globalement, ces produits/filières représentent approximativement la moitié en valeur de la consommation alimentaire humaine française des ménages en 2021, hors produits tropicaux, eaux minérales et sodas<sup>1</sup>.

### 1.1. Méthodes et données

**L'Observatoire combine trois approches**, différentes et complémentaires, pour rendre compte de la formation des prix et des marges : **les marges brutes, les marges nettes et l'euro alimentaire.**

**La marge brute est définie comme le prix de vente moins le coût d'achat** (coût d'achat du produit pour le commerce, de la matière première agricole pour l'industrie agroalimentaire). **La marge brute n'est donc pas la marge nette.** Seul est déduit le coût d'achat de la matière première. La marge brute finance ensuite les autres charges (emballages, énergie, salaires...).

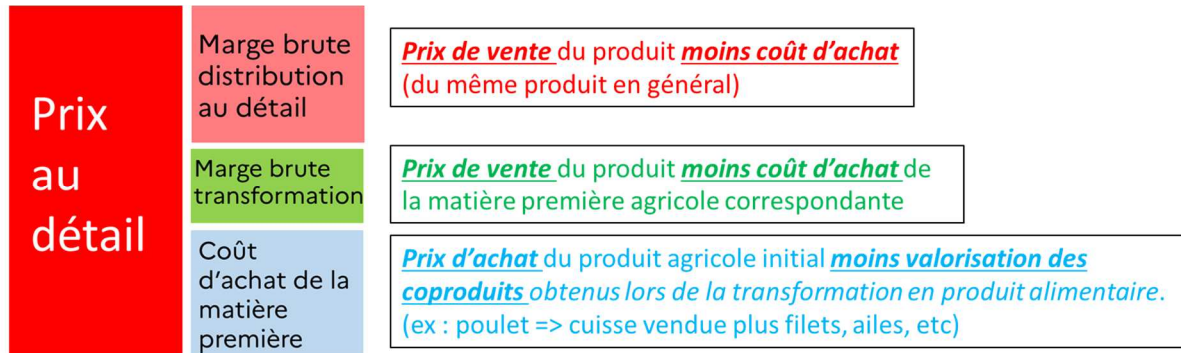
**Elle peut se calculer à partir du prix des produits alimentaires vendus au consommateur.** Dans le rapport publié l'année n, ces données sont le plus souvent disponibles pour l'année n-1.

<sup>1</sup> Calculs OFPM, d'après Insee, comptes de la Nation

L'Observatoire décompose le prix de vente au détail hors taxes de produits alimentaires en, **marge brute des grandes et moyennes surfaces**, **marge brute de l'industrie agroalimentaire** et **coût d'achat de la matière première agricole**.

Schéma 3

**Notion de marge brute dans les travaux de l'Observatoire**



**La matière première agricole est le plus souvent** séparée en constituants ou morceaux puis **transformée** ou préparée **pour obtenir un produit alimentaire**. C'est pourquoi **l'Observatoire établit des modèles pour approcher le coût d'achat de la matière première agricole** contenue dans le produit alimentaire final.

La transformation quasi systématique (hors fruits et légumes frais) des produits agricoles pour obtenir les produits alimentaires (blé en baguette, lait en yaourt, animal vif en viande...) ne permet pas de prendre directement le prix du produit agricole départ ferme comme coût de la matière première agricole pour l'industriel fabricant le produit alimentaire. **Les modèles** développés permettent d'estimer la quantité, la part et le coût de la matière première agricole (blé, lait de collecte, animal vif) nécessaire pour la fabrication du produit alimentaire final (baguette, yaourt, jambon). De plus, **la saisonnalité de la production et/ou de la consommation** pour certains produits (fruits et légumes frais, viandes rouges) **nécessite également de recourir** à la modélisation **via des « paniers » moyens saisonniers** permettant des comparaisons entre années.

**Le coût d'achat de la matière première agricole est ainsi rarement le prix du produit agricole et n'est jamais directement la marge brute agricole.**

Pour les produits pour lesquels la matière première importée représente une part importante des ventes en grande surface (viande ovine, produits de la pêche et de l'aquaculture), la matière première est décomposée en produits importés et en production française.

**Le champ potentiel** de produits à suivre **pour l'Observatoire est limité car ses modèles ne sont utilisables que pour des produits alimentaires issus de produits agricoles d'une seule filière** (par exemple jambon et cochon, emmental et lait de vache, baguette de pain et blé tendre). Ils ne sont pas utilisables pour des produits alimentaires intégrant des produits agricoles provenant de plusieurs filières différentes (plats cuisinés avec de la viande et des légumes, pâtisserie avec de la farine, du beurre ou de l'huile, et du sucre...).

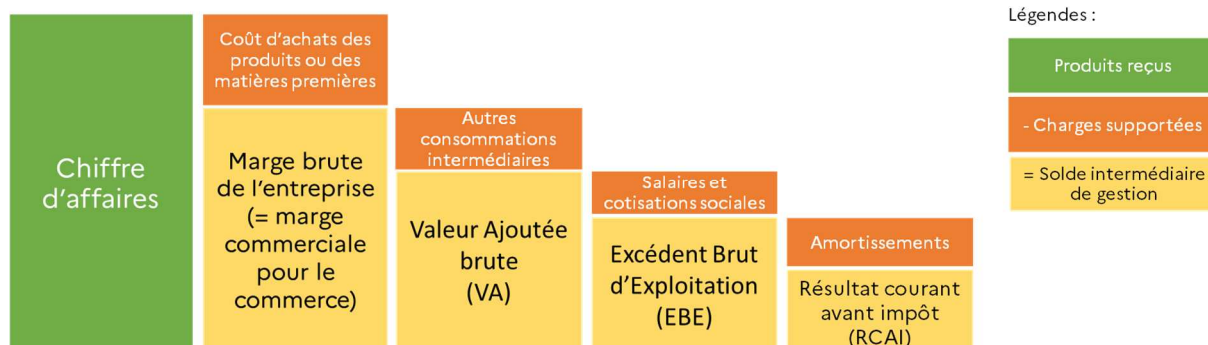
**La marge nette est définie comme la différence entre les produits perçus et les charges supportées. Elle se calcule à partir des comptes des entreprises.** Dans le rapport publié l'année n, ces données sont en général disponibles pour l'année n-2.

Pour mesurer la marge nette à partir des prix des produits, il faudrait définir des conventions de répartition des charges communes (énergie, salaires, impôts...) trop éloignées de la diversité des différentes situations des entreprises.

Le solde de gestion représentatif de la marge nette le plus utilisé dans le rapport de l'Observatoire est le résultat courant avant impôt (RCAI).

Schéma 4

### Notion de marge nette dans les travaux de l'Observatoire



L'Observatoire étudie les marges nettes, à partir des résultats comptables disponibles au niveau de la production agricole, de l'industrie agroalimentaire et des grandes et moyennes surfaces.

**Pour la production agricole**, il utilise d'abord les résultats, disponibles pour n-2, du réseau d'informations comptables agricole (RICA) géré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture. L'Observatoire produit également des estimations pour l'année n-1 pour certaines productions à partir des résultats du RICA en appliquant les indices disponibles d'évolution des prix et de charges. En complément, les travaux réalisés par les instituts techniques agricoles permettent de disposer d'estimations plus détaillées pour certaines productions pour l'année n-1.

**Pour les grandes et moyennes surfaces**, l'Observatoire a mis en place sa propre enquête auprès des sept plus grandes enseignes de distribution.

**Pour l'industrie agroalimentaire** (dont environ 3 000 entreprises représentent la quasi-totalité de l'activité, cf. infra), il n'existe pas de système d'information statistique des résultats comptables unique et centralisé produisant des séries de plus de deux ans. L'Observatoire s'appuie sur de nombreuses sources disponibles, avec des résultats hétérogènes en termes de précision et de période couverte.

**L'euro alimentaire** est une analyse macroéconomique, réalisée à partir des comptes de la Nation française, du partage de la valeur dans la chaîne alimentaire. Les résultats, disponibles en général pour n-4, sont normalement publiés un an sur deux dans le rapport.

Pour cette édition 2024, ce sont les résultats 2019 (n-5 donc) qui sont donnés, du fait des fortes perturbations apportées en 2020 aux comportements alimentaires, notamment par la gestion de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19. Les résultats sont indiqués de façon succincte et uniquement dans la présente partie de la synthèse.

L'approche « euro alimentaire » permet d'évaluer la valeur de la production agricole dans la consommation alimentaire française :

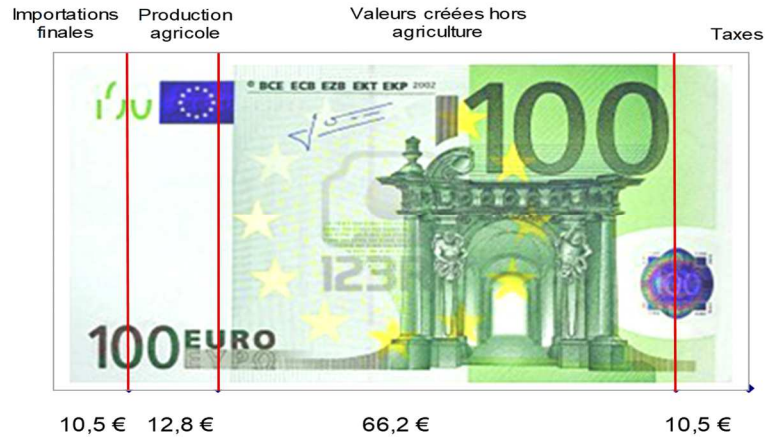
#### Consommation alimentaire

- = valeur de la production agricole incluse
- + valeurs créées en aval de l'agriculture
- + valeur des importations d'aliments
- + taxes

La forme de présentation des résultats de l'euro alimentaire la plus connue est la répartition des dépenses alimentaires en partant d'un billet de 100 euros, avec deux niveaux de détail successifs. D'abord, 100 euros de dépenses alimentaires en France sont décomposées en importations finales (de produits alimentaires), production agricole (française), valeurs créées en aval de l'agriculture et taxes.

Schéma 5

**L'euro alimentaire en 2019 décomposé en valeur de la production agricole incluse, valeurs des importations alimentaires, valeurs créées en aval et taxes**



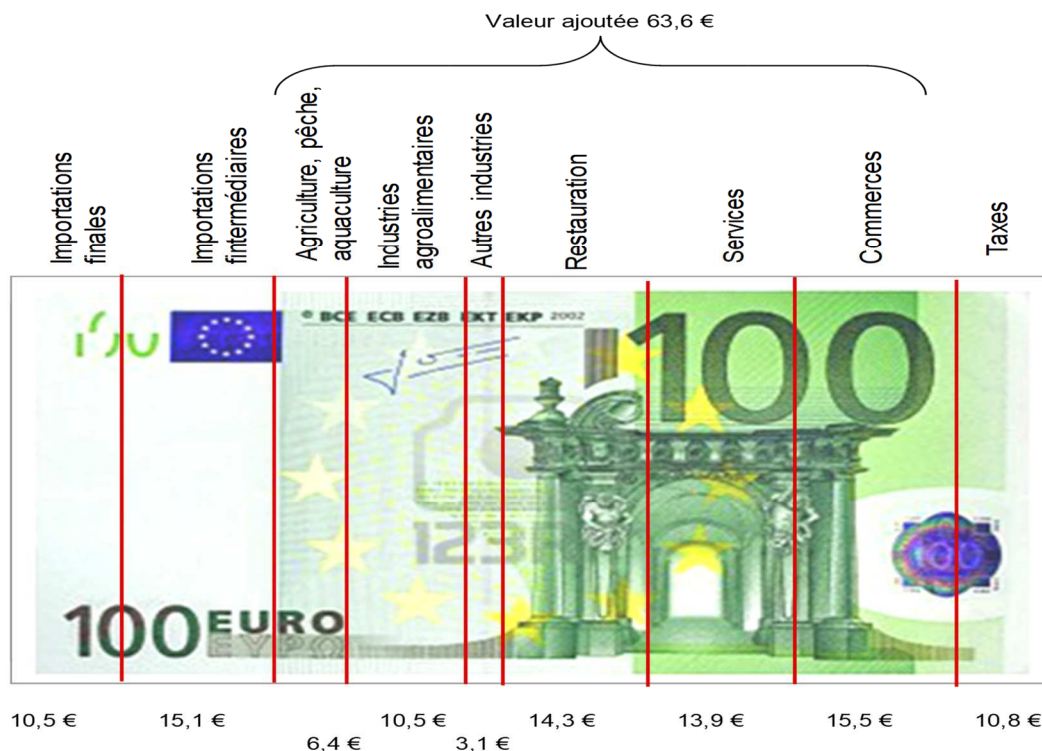
Source : OFPM d'après Insee, Eurostat

Lecture : en 2019, pour 100 euros dépensés en France pour l'alimentation, 10,5 € servent à payer des taxes, 10,5 € représentent des produits alimentaires importés, 12,8 € correspondent à la valeur de la production agricole française incluse et 66,2€ à la valeur créée en aval de l'agriculture.

Puis, l'analyse des consommations intermédiaires, nationales et importées, pour chaque branche impliquée dans la chaîne alimentaire (agriculture, industries, restauration, services et commerce) permet d'évaluer les valeurs ajoutées induites dans chacune de ces branches. Les 100 euros de dépenses alimentaires par le consommateur sont alors décomposés avec un niveau de détail supérieur, en importations de produits intermédiaires et de produits alimentaires, valeur ajoutée de chaque branche nationale et taxes.

Schéma 6

**L'euro alimentaire en 2019 décomposé en valeurs ajoutées induites par branche de l'économie nationale, importations d'intrants, importations alimentaires et taxes**



Source : OFPM d'après Insee, Eurostat

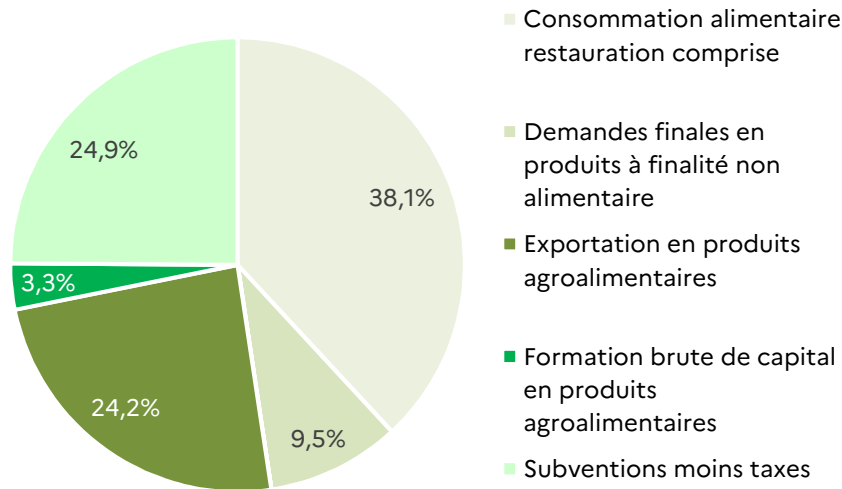
Lecture : en 2019, pour 100 euros dépensés en France pour l'alimentation, 10,5 € correspondent à des importations de produits alimentaires finis ; 15,1 € à des importations de consommations intermédiaires tout au long de la chaîne de valeur ; 6,4 € à la valeur ajoutée induite en production agricole ; 10,5 € à la valeur ajoutée dans les industries agroalimentaires ; 15,5 € à la valeur ajoutée induite dans le commerce.

Cette approche macroéconomique à partir des comptes de la Nation permet ainsi d'évaluer la part de la production agricole nationale dans l'alimentation en France. Elle représente en 2019 environ 14 % des dépenses hors taxes (12,8 € sur 89,2 €) et 10 % de la valeur ajoutée induite (6,4 € sur 63,6 €).

Elle permet également d'approcher la part du revenu brut de l'agriculture française provenant de l'alimentation humaine en France en décomposant l'excédent brut d'exploitation (EBE) de l'agriculture française.

Graphique 1

### Contributions des demandes finales et des subventions à l'excédent brut d'exploitation (EBE) de la branche agricole en 2019



Source : OFPM d'après Insee, Eurostat

Lecture : en 2019, la consommation alimentaire en France (restauration comprise) contribue à 38,1 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) de la branche agricole. Les deux autres principaux postes contributeurs sont les subventions pour 24,9 % et l'exportation (24,2 %).

Le revenu de l'agriculture dans son ensemble apparaît ainsi nettement moins dépendant de l'alimentation humaine en France que celui des deux autres maillons (cf. infra).

#### 1.2. Caractéristiques des trois maillons étudiés

La filière alimentaire est caractérisée par une **concentration croissante de l'amont vers l'aval**. **L'Observatoire étudie** les prix et marges au niveau des **trois** principaux **maillons**, qui sont également les plus exposés aux enjeux de répartition de la valeur lors des négociations commerciales annuelles entre industries agroalimentaires et grande distribution : **production agricole, transformation agroalimentaire et vente au consommateur en grandes et moyennes surfaces**.

Tableau 4

## Chiffres clé 2020 des trois maillons étudiés par l'Observatoire

Maillon		Effectifs (milliers d'entreprises ou assimilés)	Emploi (milliers ETP)	Valeur ajoutée brute à prix courants (Md €)
Production primaire	Agriculture	389,8	758,3 (emplois permanents)	32,8 (Culture et production animale, chasse et services annexes)
	Pêche et aquaculture	7,5	30,0 (estimation OFPM)	0,8
Transformation	Industries alimentaires	54,8	600,3	45,7
	Dont entreprises (hors artisanat commercial)	17,4 (22 GE, 309 ETI, 2 745 PME, 14 296 MIC)	450,8	40,6
	Dont GE, ETI et PME hors MIC	3,1	436,6	39,8
	Dont GE et ETI	0,331	348,7	33,6
Vente au détail	Commerce de détail (magasins non spécialisés + alimentaire magasins spécialisés)	78,6	771,0	44,8
	Dont grandes surfaces alimentaires (généralistes > 400 m <sup>2</sup> ), effectifs au 01/01/2018	11,5 (20 % hypermarchés, 47 % supermarchés, 32 % enseignes à dominante marques propres, 1 % magasins multicommerces)  9 enseignes = 98 % des ventes	594,7	29,1 (estimation OFPM, 65 % des ventes alimentaires en 2018)
France entière		4 628,0 (Entreprises des secteurs marchands non financiers)	26 733,5 (toutes activités)	2 061,5 (toutes activités)

ETP : équivalent temps plein, GE : grande entreprise (plus de 5 000 salariés ou plus de 1,5 Md€ de chiffre d'affaires et plus de 2 Md€ de total de bilan), ETI : entreprise de taille intermédiaire (entre 250 et 4 999 salariés et CA inférieur à 1,5 Md€ ou total bilan inférieur à 2 Md€); PME : petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés et CA n'excédant pas 50M€ ou total de bilan n'excédant pas 43 M€); MIC : microentreprise (inclus dans les PME, moins de 10 salariés et CA annuel ou total de bilan n'excédant pas 2 M€), hypermarché : plus de 2 500 m<sup>2</sup>, supermarché et hard-discount : entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>.

Sources : Insee (comptes de la Nation, les entreprises en France, le commerce de détail), Agreste (RA 2020, entreprises agroalimentaires, enquête aquaculture), MASA (panorama des industries agroalimentaires), Kantar, FranceAgriMer (fiches filières), traitement OFPM.

**La production agricole est le maillon le plus atomisé**, avec 389 800 exploitations en 2020<sup>2</sup>. Les exploitations agricoles sont très diversifiées selon leurs productions ou leur taille. La notion de leader ou de part de marché des x premiers n'a pas de consistance pour ce maillon : il n'y a pas d'exploitation agricole ou de groupe organisé d'exploitations qui représente une part significative de la production d'une filière agricole au niveau suivi par l'Observatoire. Ce maillon est également caractérisé par une **très forte part de la main-d'œuvre non salariée** (exploitants, coexploitants et autre main-d'œuvre familiale). Sur 758 300 travailleurs permanents en 2020,

<sup>2</sup> Agreste, recensement agricole 2020



496 400 sont chefs d'exploitation ou coexploitants, 91 500 permanents familiaux et 170 400 salariés permanents. La main-d'œuvre non salariée représente ainsi 78 % de la main-d'œuvre permanente en agriculture. Il est donc plus difficile de distinguer résultats économiques de l'exploitation agricole et revenu individuel de l'agriculteur que pour une activité employant surtout des salariés. Par ailleurs, **l'alimentation française** (restauration comprise) **représente un peu moins de 40 % des revenus induits en agriculture** (cf. supra : 38,1 % de l'EBE 2019).

Avec près de 55 000 établissements, **l'industrie alimentaire** regroupe des artisans (boulangers...) et des entreprises agroalimentaires. Les **17 400 entreprises** représentent 75 % des emplois et 89 % de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire. Sur le total de ces 17 400 entreprises, si on enlève les microentreprises, il reste 3 076 entreprises (GE + ETI + PME hors microentreprises) qui réalisent 98 % de la valeur ajoutée avec 97 % des ETP. En enlevant ensuite les 2 745 PME, il reste **331 entreprises (GE + ETI) pour 83 % de la valeur ajoutée et 77 % des salariés**. Enfin, les 22 grandes entreprises représentent 39 % de la valeur ajoutée et 33 % de l'emploi. En 2020<sup>3</sup>, sur le total des activités réalisées par des entreprises agroalimentaires au sens strict (c'est à dire hors artisanat) les ventes pour **l'alimentation humaine en France représentent environ 70 % du chiffre d'affaires HT**. Dit autrement, l'exportation et l'alimentation animale comptent pour 30 % du total.

Apparemment très dispersé avec 78 600 points de vente, **le commerce de détail alimentaire** qui comprend le commerce non spécialisé et le commerce spécialisé dans l'alimentaire recouvre lui aussi une très forte disparité. Il est caractérisé par la prédominance des **grandes surfaces, qui représentent 64,5 % des ventes de produits alimentaires en 2018** (hors restauration hors domicile), les hypermarchés à eux seuls réalisant 35,3 % des ventes et les supermarchés 28,3%<sup>4</sup>. La grande distribution est elle-même très concentrée. D'après Kantar Worldpanel, la part de marché actuelle des quatre premières enseignes (E. Leclerc, Carrefour, Intermarché – les Mousquetaires, Groupe U) est de 70 %. Si on ajoute les cinq suivantes (Auchan, Lidl, Casino, Aldi, Cora – Louis Delhaize), on atteint **98 % de part de marché pour 9 enseignes pour les produits de grande consommation et frais libre-service**. Ces grandes surfaces sont fortement dépendantes de **l'alimentation, qui représente près de 70 % du chiffre d'affaires des hypermarchés** en 2018.

La situation de ces trois maillons sur le marché de l'alimentation humaine en France peut ainsi être résumée par le tableau suivant :

Tableau 5

#### Concentration et dépendance au marché français de l'alimentation humaine des 3 maillons

Maillon	Nombre d'acteurs retenus	Poids de ces acteurs dans l'activité du maillon	Dépendance au marché de l'alimentation humaine en France*
<b>Production agricole</b>	390 000 fermes	100 % de la production agricole française	38 % de l'EBE de l'agriculture, y compris restauration hors foyer
<b>Industrie agroalimentaire</b>	331 entreprises grandes et intermédiaires	80 % de la valeur ajoutée agroalimentaire	70 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
<b>Commerce alimentaire</b>	9 enseignes de la grande distribution	63 % des ventes de produits alimentaires	70 % du chiffre d'affaires des hypermarchés

\*Part de de l'alimentation humaine en France dans l'indicateur retenu (excédent brut d'exploitation ou chiffre d'affaires)

Source : estimations OFPM d'après Insee, Agreste et Kantar, données 2018, 2019 ou 2020

<sup>3</sup> Insee-Ésane

<sup>4</sup> Insee, focus n°187, 2020

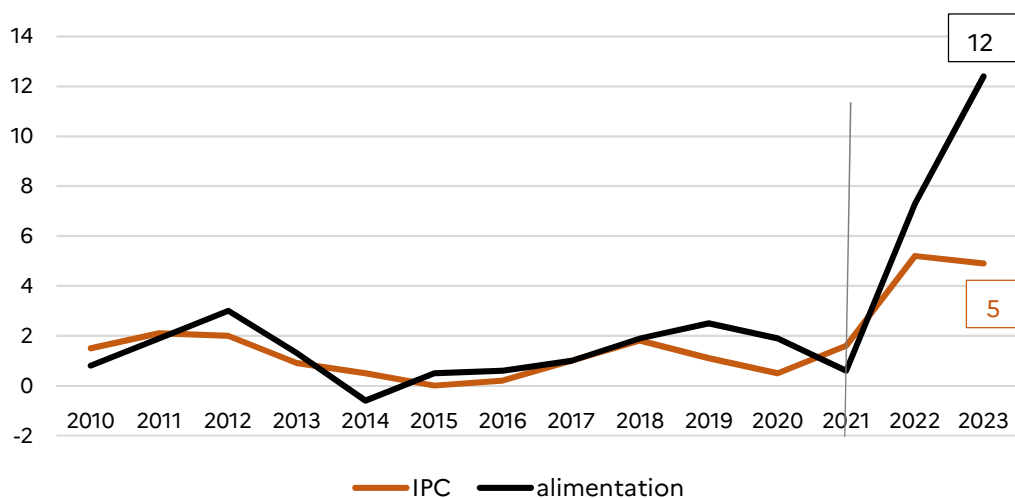
## 2. ENSEIGNEMENTS DES TREIZE PREMIERS RAPPORTS DE L'OBSERVATOIRE, PROBLÉMATIQUES DU RAPPORT 2024

Les travaux de l'Observatoire ont débuté en 2010. Ils portent sur deux périodes très différentes en termes d'inflation (Graphique 2). De 2010 à 2021, l'inflation est demeurée faible, avec un taux moyen annuel de 1,1 % pour l'indice général des prix à la consommation (IPC dans le graphique ci-dessous) et de 1,3 % pour l'alimentation.

Les années 2022 et 2023 se caractérisent par le retour d'une inflation à un niveau inconnu depuis 1985. L'inflation générale est ainsi d'environ 5 % en 2022 et en 2023. Elle est encore plus forte pour l'alimentation avec 7 % en 2022 et 12 % en 2023.

Graphique 2

### Inflation moyenne annuelle générale (IPC) et alimentaire de 2010 à 2023 (en %)



Source : Insee, traitement OFPM

Sur la première période (2010-2021), marquée par une inflation réduite, l'Observatoire retient que, en cas de **choc sur les prix des produits agricoles**, les prix des produits alimentaires au consommateur restent relativement stables. Le choc amont est **d'abord amorti par la compression des marges brutes en aval**. C'est **souvent le maillon industriel qui subit la première compression**. La marge brute de la distribution peut toutefois diminuer rapidement également pour maintenir stable le prix au consommateur de produits emblématiques. Les maillons aval reconstituent ensuite progressivement leurs marges.

**Pour 2022, première année d'inflation marquée, l'Observatoire note que l'augmentation des prix agricoles s'est traduite par une progression de la part du coût de la matière agricole, tandis que l'aval a encore amorti le choc de prix au consommateur en comprimant ses marges brutes, mais davantage au niveau de la grande distribution cette fois.**

Il est important de noter que 2022 était par ailleurs la première année d'application de la **non négociabilité de la matière première agricole dans les relations commerciales entre les industries agroalimentaires et la grande distribution**, introduite par la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs adoptée le 18 octobre 2021, dite « Égalim 2 ».

Encadré 3

### Problématiques du rapport 2024

À partir des résultats disponibles de marges nettes pour 2022 et de marges brutes pour 2023, et en tenant compte des situations particulières à chaque filière, **ce rapport 2024 tente de répondre à deux problématiques :**

- **Quel impact des évolutions de marges brutes en 2022 sur les marges nettes 2022 ?**  
La progression du coût de la matière première agricole s'est-elle traduite par une augmentation du résultat net des exploitations agricoles ? La compression des marges brutes en aval a-t-elle conduit à une diminution des marges nettes dans l'industrie, dans la grande distribution ?
- **Quelle évolution des marges brutes en 2023 ?** Le coût et la part de la matière première agricole continuent-ils de progresser ? Les maillons de l'aval reconstituent-ils leurs marges brutes respectives ?

Les notes de résultats par filières présentées dans le point 4 de cette synthèse présentent les éléments clés de réponse à ces deux problématiques pour chaque filière et les illustrent par des graphiques centrés sur une période de 4 ou 5 ans autour du retour de l'inflation (2019-2022 pour les marges nettes, 2019-2023 pour les marges brutes). Les synthèses transverses par maillon sur les marges brutes (point 5) et les marges nettes (point 6) sont aussi structurées autour de la réponse à ces problématiques.

## 3. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE POUR 2023

### 3.1. Évolution des prix et des charges le long de la chaîne alimentaire

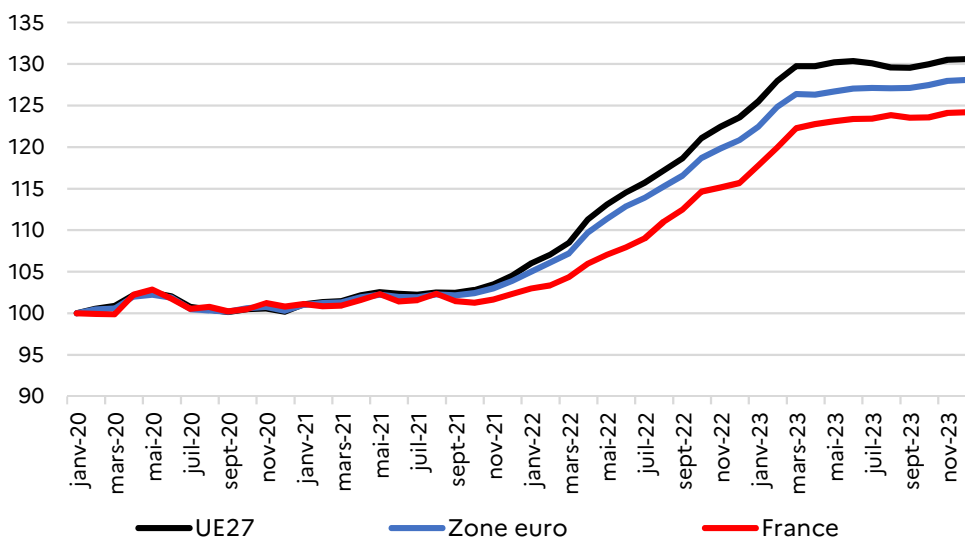
En 2023, l'inflation générale est restée autour de 5 %, tandis que l'inflation alimentaire a atteint 12 %. D'après l'Insee, l'alimentation a été la principale contributrice à l'inflation d'ensemble entre septembre 2022 et septembre 2023<sup>5</sup>. La progression des prix des produits alimentaires a ensuite nettement ralenti dès avril 2023, tendance qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année.

L'inflation observée en France pour l'alimentation est pour autant inférieure à celle que l'on constate dans les autres pays européens.

<sup>5</sup> Point de conjoncture Insee du 7 février 2024

Graphique 3

Évolution des indices de prix alimentaires dans l'UE de 2020 à 2023 (IPCH, base 100 en janvier 2020)



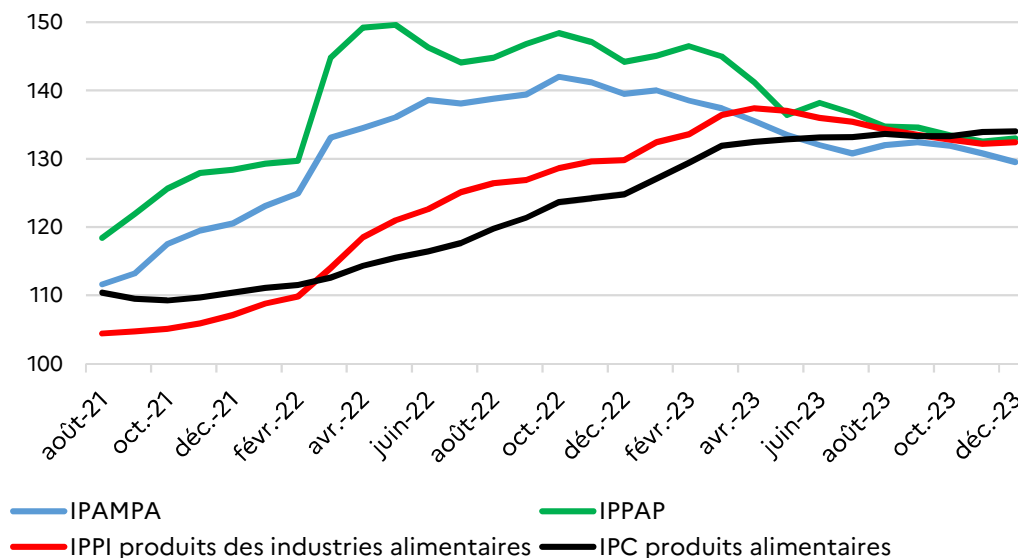
Source : Eurostat, traitement FranceAgriMer

(IPCH = indice des prix à la consommation harmonisé au niveau européen)

Lecture : Entre octobre 2021 et mars 2023, les prix alimentaires augmentent moins vite en France que dans le reste de l'Europe. Depuis le ralentissement de l'inflation au deuxième trimestre 2023, les évolutions en France et dans la zone euro sont similaires.

Graphique 4

Évolution des indices de prix aux différents stades depuis l'automne 2021 (base 100 en 2015)



Source Insee, traitement OFPM

(IPAMPA = indice des prix d'achat des moyens de production agricole, IPPAP = indice des prix des produits agricoles à la production, IPPI = indice de prix de production et d'importation dans l'industrie, IPC produits alimentaires = indice de prix à la consommation hors boissons)

Lecture : on observe un décalage dans le temps et d'amplitude dans la propagation du choc de prix de l'amont (IPAMPA et IPPAP) vers l'aval (IPPI puis IPC). Ce qui corrobore le principe d'amortissement des chocs de prix amont par l'aval, d'abord par l'industrie puis la distribution ; avec reconstitution progressive des marges lorsque les coûts diminuent.

L'augmentation des prix a commencé en France à l'automne 2021 avec celle des matières premières, liée à la reprise mondiale post-Covid. L'augmentation du prix des matières premières s'est d'abord transmise aux intrants agricoles qui en sont directement composés (engrais, énergie, alimentation animale) et aux produits agricoles concernés (oléagineux et céréales dans un premier temps). La hausse s'est accentuée en février 2022 avec le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La stabilisation puis la détente sur le prix des produits agricoles au second semestre 2022 coïncide avec l'accord sur l'exportation de céréales ukrainiennes.

L'évolution globale des prix agricoles (IPPAP) cache cependant de grandes disparités dans les dynamiques de prix, notamment entre grandes cultures et élevage. Pour l'élevage, la progression est intervenue plus tard et a été plus progressive. Le prix des céréales (et des oléoprotéagineux) a diminué en 2023, ce qui n'est pas le cas des autres productions agricoles.

La progression des prix de vente industriels des IAA commence dès l'automne 2021, comme celles des prix agricoles, avec un rebond moindre en février 2022. Elle s'inverse à partir du deuxième trimestre 2023.

L'augmentation des prix au consommateur a surtout lieu après janvier 2022. Elle ralentit à partir du deuxième trimestre 2023, mais les prix progressent toujours fin 2023.

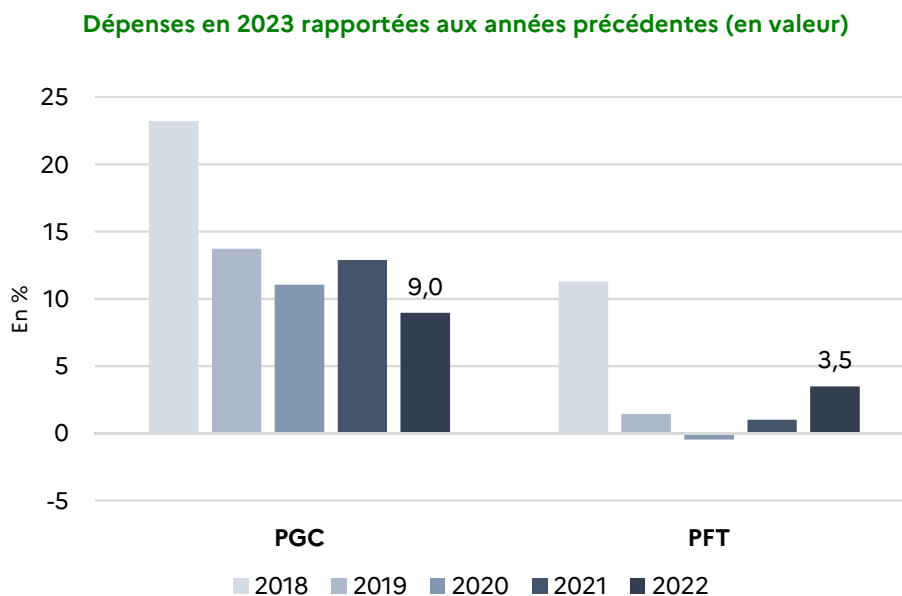
### 3.2. Quelques éléments sur l'impact de l'inflation sur la consommation alimentaire depuis 2022

**En 2022, l'inflation alimentaire de 7 % avait déjà entraîné une réduction de la consommation, bien que dans une proportion inférieure à la hausse de prix** (faible élasticité au prix de la demande alimentaire). D'après les données Kantar Worldpanel, les achats alimentaires en grandes surfaces (tous circuits confondus) avaient stagné en volume pour les **PGC** alimentaires (produits de grande consommation, c'est à dire tous les produits alimentaires dotés de code barre) et diminué de 5 % pour les produits frais traditionnels (**PFT**, c'est-à-dire les produits à poids variable tels que les fruits et légumes, viande et poissons achetés avec un prix au kilogramme). L'évolution en valeur est également différenciée, avec une progression limitée à + 3,4 % pour les PGC alimentaires et une baisse de 5,4 % pour les PFT.

**En 2023**, l'évolution des dépenses alimentaires des ménages reflète parfaitement le contexte d'inflation accrue pour l'alimentation (+ 12 %). Les dépenses en valeur sont les plus élevées des cinq dernières années. En PGC, elles sont supérieures de plus de 20 % aux années pré-Covid (2018 et 2019) et de 9 % par rapport à 2022. Les dépenses en PFT sont supérieures de l'ordre de 10 % à leurs niveaux d'avant-crise sanitaire et de 3,5 % par rapport à 2022.

Les quantités de produits alimentaires achetés diminuent encore par rapport à 2022. Les volumes achetés de PGC restent cependant supérieurs aux niveaux enregistrés avant 2020. En revanche pour les PFT, la baisse est très importante depuis 2018. Les quantités achetées sont plus faibles qu'en 2022 et nettement plus faibles qu'avant la période de Covid.

Graphique 5



Source : Kantar Worldpanel, traitement FranceAgriMer

Lecture : Les ménages français achètent plus en valeur en 2023 qu'en 2022 : + 9 % en PGC ; + 3,5 % en PFT (en % 2023/2022).

La réduction de consommation qui a tout particulièrement concerné les plus modestes, s'accompagne d'une **descente en gamme** pour une grande partie sinon l'ensemble des ménages français. Ainsi, d'après Kantar Worldpanel, les marques de distributeur (MDD) progressent dans pratiquement toutes les enseignes généralistes hors enseignes à dominante marque propre en 2022 et 2023 (+ 2 points de parts de marché entre 2019 et 2023).

La **baisse de consommation est plus marquée pour la filière biologique**. Les ventes de produits bio reculent en 2023 pour la troisième année consécutive (le bio représentait 5,2% du chiffre d'affaires PGC FLS en 2020, 5,1 % en 2021 et 4,7 % en 2022, source Nielsen). Elle a été la plus forte en mars 2023 (- 15 % en glissement annuel).

D'après Kantar Worldpanel, les ménages modestes<sup>6</sup> sont les seuls à afficher une hausse des quantités achetées en 2023, mais cela fait suite à une plus forte baisse en 2022 comparativement aux autres catégories. Toutes les autres catégories de ménages réduisent leurs achats, y compris les ménages aisés.

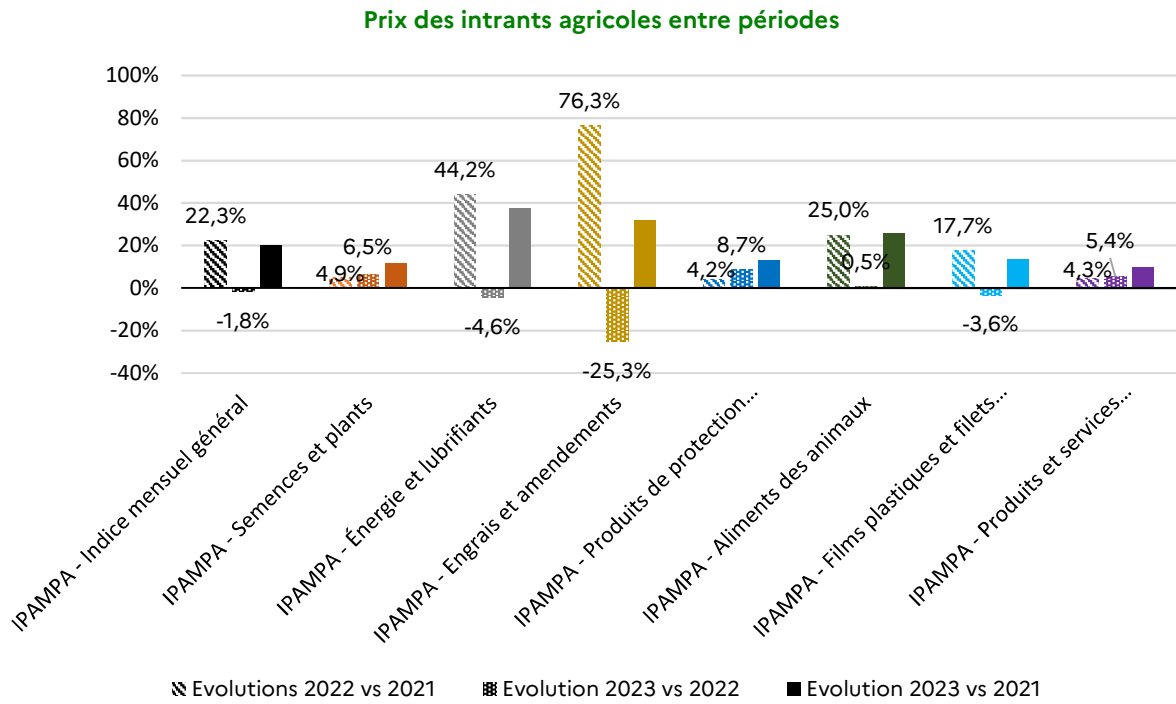
Parmi les circuits généralistes (hors circuits spécialisés), les hypermarchés et supermarchés restent les principaux circuits de distribution des PGC : ils représentent 69 % des ventes en 2023 contre 72 % en 2019.

<sup>6</sup> Les ménages sont classés en quatre sous-groupes en fonction de leur niveau de revenus mensuels bruts : ménages dits « aisés » (15 % de l'échantillon), aux revenus « moyens supérieurs » (30 %), « moyens inférieurs » (40 %) et « modestes » (15 %)

### 3.3. Quelques éléments sur les évolutions des charges en amont et en aval de la matière première agricole

Après une très forte hausse du prix des intrants en 2022, les évolutions sont plus contrastées en 2023. Dans le secteur agricoles, les prix sont en baisse sur l'énergie et surtout les fertilisants mais en hausse sur d'autres postes comme les dépenses sanitaires et phytosanitaires. L'indice général des prix des intrants agricoles en 2023 est en baisse de 1,8 %.

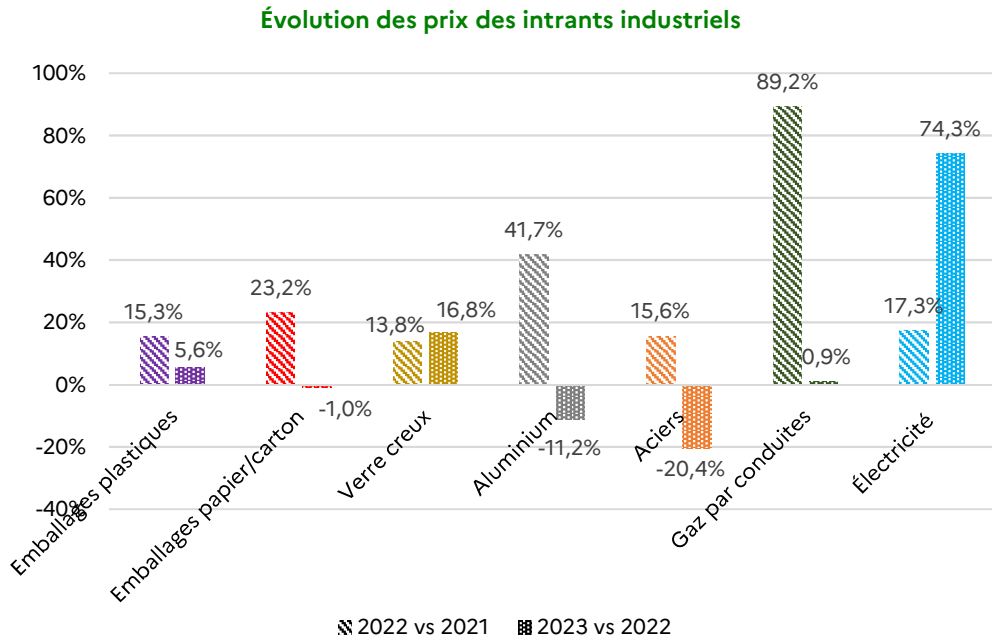
Graphique 6



Source : Insee

En aval de l'agriculture, les salaires et charges d'emballages et d'énergie payés par les entreprises ont fortement progressé sur deux ans mêmes si les dynamiques ne sont pas identiques et si on a pu constater de premières baisses sur les emballages en métal en 2023.

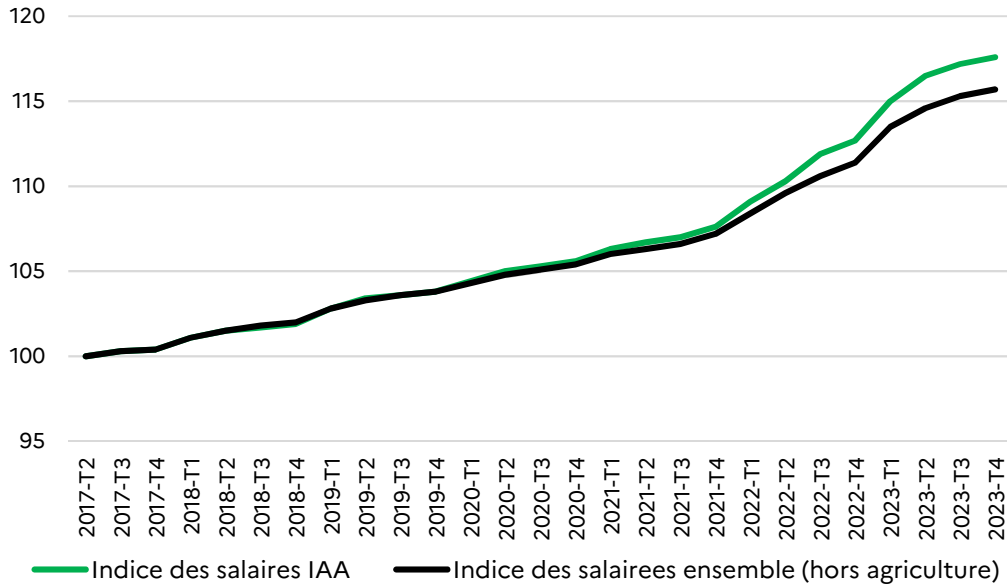
Graphique 7



Source : Insee (IPPI France pour le marché français)

Graphique 8

### Évolution comparée des salaires dans l'agroalimentaire (en vert) et dans l'ensemble des secteurs (hors agriculture, en noir), base 100 au deuxième trimestre 2017



Source : Insee

Lecture : les salaires ont cru plus rapidement dans les IAA en 2022 (+ 3,8 %) et 2023 (+ 5 %) que dans les autres secteurs. Toutefois en valeur absolue, les salaires dans les IAA restent en moyenne inférieurs aux salaires payés dans les autres secteurs.



#### 4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS RÉCENTS PAR FILIÈRE

Les 10 notes de résultats suivantes, présentées dans l'ordre des sections filières du rapport, ont pour but de synthétiser les réponses pour chaque filière aux deux problématiques du rapport. Sans être exhaustives, ces fiches suivent un plan précis qui constitue une trame identique pour chaque fiche :

- Une entrée par des éléments clés pour éclairer le fonctionnement de la filière ainsi que les modélisations qui sont faites dans les travaux de l'Observatoire ;
- Des points clés tels que le poids de la filière, suivi de sa situation en termes d'autosuffisance avec le taux d'auto-alimentation ou la place de la France sur le marché mondial ;
- Enfin des aspects techniques et commerciaux qui sont pris en compte dans nos modèles. Notamment le processus de transformation de la matière première agricole en produit alimentaire qui peut nécessiter de prendre en compte les rendements de transformation et éventuels coproduits obtenus ;
- Un rappel des enseignements précédents avec les caractéristiques de la filière par rapport aux évolutions généralement observées ;
- Les réponses pour la filière aux deux problématiques rappelées au point 2 de la synthèse, en illustrant les points clés à l'aide de graphiques centrés sur les périodes 2019-2022 pour les marges nettes et 2019-2023 pour les marges brutes.



## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Porcine et charcuterie<sup>7</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- Plus de 5 000 exploitations porcines en France qui regroupent leur offre pour 90 % en 32 organisations commerciales de producteurs ou coopératives ;
- 33 abattoirs en France concentrent 94 % des porcs charcutiers abattus à l'échelle nationale. 454 entreprises de charcuterie-salaison ;
- La France se situe comme 3<sup>e</sup> producteur européen de viande porcine ;
- Abattages en recul (4 %) en 2023, ce qui a contribué à la progression de la cotation des carcasses (+ 20 %) ;
- Les produits de charcuterie représentent trois quart de la consommation de porc des Français.

##### Auto-approvisionnement et représentativité de l'Observatoire

- (*Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation*). La France est autosuffisante (avec un taux d'auto-approvisionnement d'environ 100 %).

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Le maillon industrie d'abattage-découpe puis de 2<sup>e</sup> transformation (charcuterie) permet de traiter la carcasse pour la vendre sous différentes formes de produits. 75 % de la viande est issue de la partie du dos de l'animal appelée « longe » de l'animal ;
- Forte volatilité du prix du porc et des pièces de découpe dont le marché local comme international sont très peu régulés.

#### Enseignements transverses 2010-2022 de l'Observatoire<sup>8</sup>

##### *Enseignements spécifiques à la filière*

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée :

Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges brutes, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*La filière porcine illustre parfaitement ces observations.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation, d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail ; l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*Contrairement à la tendance générale, la transformation augmente légèrement ses marges brutes (sauf pour la longe conditionnée en GMS) cela n'empêche pas ses marges nettes de baisser tendanciellement. Et la GMS reconstitue partiellement ses marges brutes pour la longe et comprime à nouveau pour la côte, le rôti et le jambon. Pour la charcuterie, la marge nette de l'industrie diminue sur l'ensemble de l'activité alors que la marge brute industrielle sur le jambon cuit progresse.*

<sup>7</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 99 à 127 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>8</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).

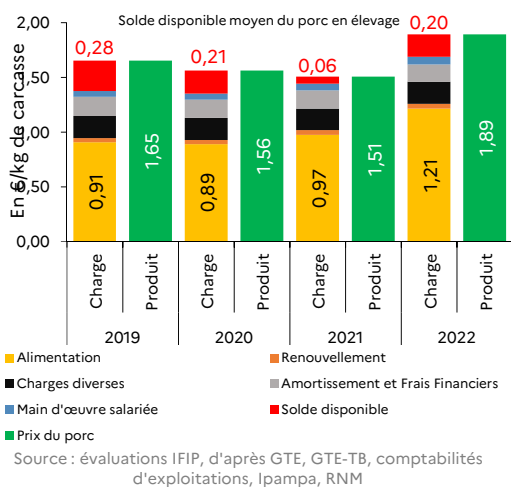
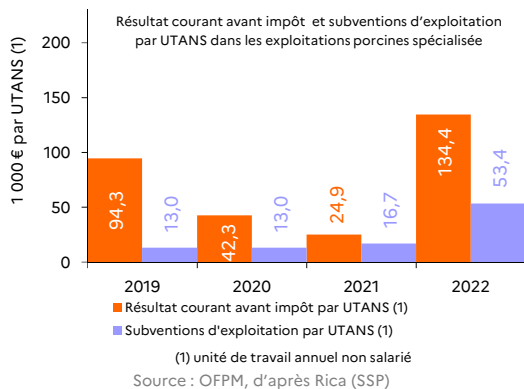
# Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

## 1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?

### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

**Contexte marges brutes :** La part et la valeur de la MPA ont augmenté dans tous les produits porcins suivis.

**Lecture marges nettes :** Progression du résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations porcines.

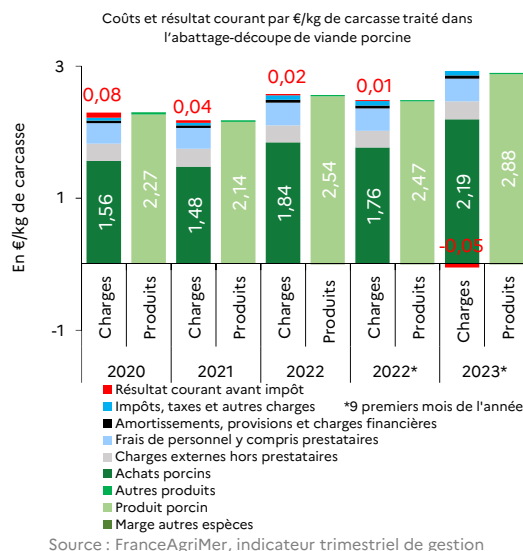


### MAILLON DE LA TRANSFORMATION

#### 1<sup>er</sup> transformation

**Contexte marges brutes :** Elles ont baissé dans les produits UVCM et augmenté légèrement sur la côte et le rôti UVCI.

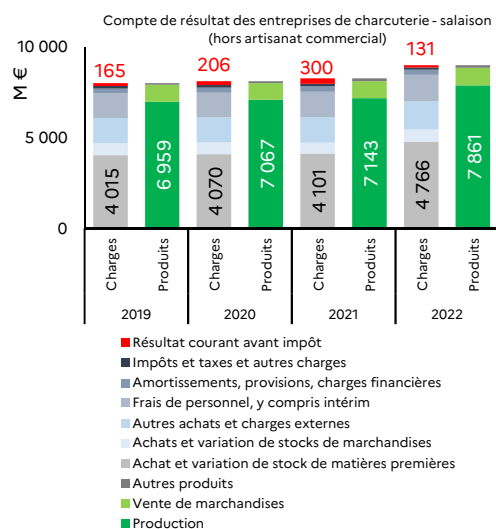
**Lecture marges nettes :** Elles sont historiquement faibles pour la 1<sup>ère</sup> transformation. Baisse tendancielle observable.



#### 2<sup>e</sup> transformation

**Contexte marges brutes :** A légèrement augmenté sur le jambon.

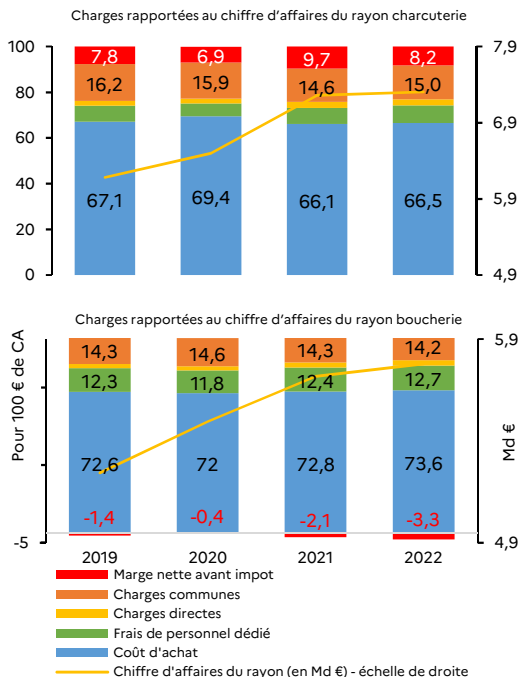
**Lecture marges nettes :** Il y a une forte diminution du RCAI charcuterie-salaison. Le plus faible de la période observée.



### MAILLON DE LA DISTRIBUTION

**Contexte marges brutes :** Elles ont diminué sauf pour la longue UVCM.

**Lecture marges nettes :** Il y a une baisse observable sur les deux rayons concernés. La marge nette est traditionnellement négative sur le rayon boucherie, positive pour le rayon charcuterie.

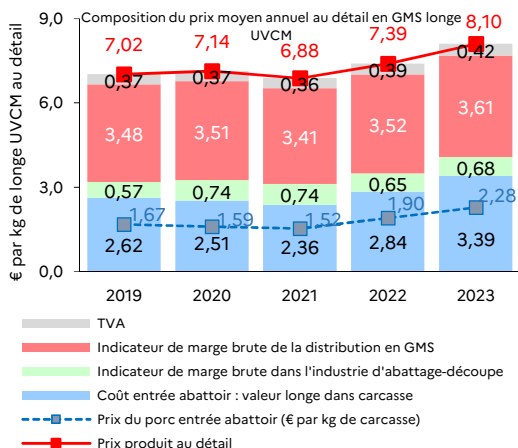


Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

**2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?**

### Longe de porc UVCM

**Lecture :** Le coût de la matière et les marges brutes aval ont augmenté. La transformation a une marge brute plus faible lorsque le conditionnement est réalisé en magasin par la GMS (UVCM<sup>9</sup>).

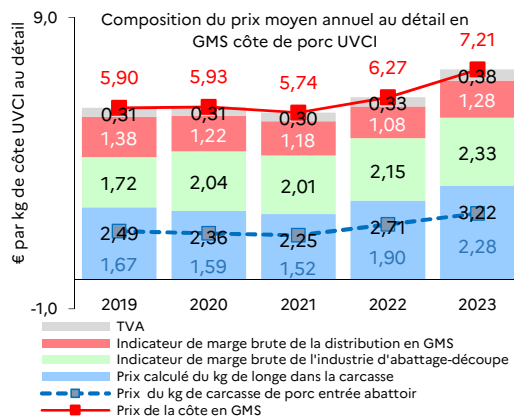


Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

<sup>9</sup> UVCM : produit final préparé en atelier GMS à partir de pièces à découper achetées à l'industrie abattage-découpe (unité de vente consommateur magasin)

### Côte de porc UVCI<sup>10</sup>

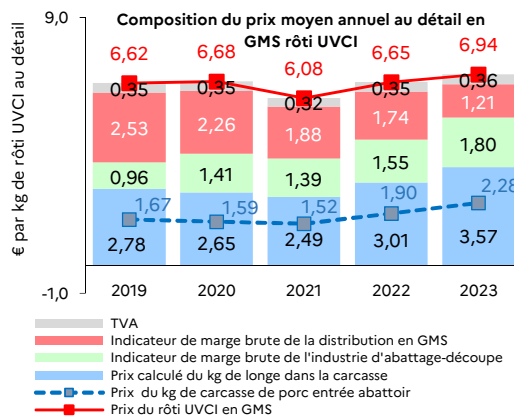
**Lecture :** Progression du coût de la MPA et des marges brutes transformation ; reconstitution de la marge GMS également.



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

### Rôti UVCI

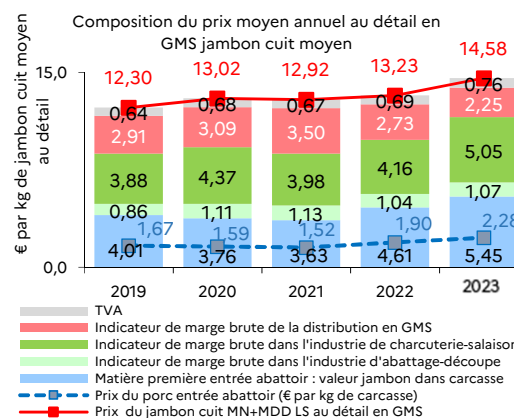
**Lecture :** La grande distribution a comprimé ses marges alors que le coût de la MPA et la marge brute de la transformation ont augmenté.



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

### Jambon cuit moyen

**Lecture :** La grande distribution a comprimé sa marge brute sur le jambon alors que la 1e et 2e transformation les a augmentées. Ainsi que la part de la MPA qui a progressé sur le jambon.



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

<sup>10</sup> UVCI : produit final préparé par l'industrie d'abattage-découpe (unité de vente consommateur industrielle)



## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Viande bovine<sup>11</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- Environ 130 000 élevages laitiers et allaitants pour un total de 17,6 millions de têtes de bovins. Tendances à la diminution du cheptel, par conséquent il y a aussi une baisse des abattages de 6 % sur l'année 2023 ;
- Ensemble, les 4 premiers acteurs (Bigard, E.Leclerc, Les Mousquetaires et Terrena, source : Xerfi) captent la moitié du chiffre d'affaires du secteur de l'abattage-découpe ;
- La France est le 1<sup>er</sup> pays producteur de viande bovine de l'Union européenne. Elle fait partie (avec l'Irlande et l'Espagne) des quelques pays ayant un troupeau allaitant en plus du troupeau laitier.

##### Auto-provisionnement et représentativité de l'Observatoire

- (*Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation*). La France est quasiment autosuffisante (avec un taux d'auto-provisionnement à 95 %).

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- La viande bovine française vendue en GMS provient à 47 % du troupeau allaitant et 53 % du troupeau laitier ;
- Modalités de transformation de la matière première agricole (MPA) : l'industrie d'abattage-découpe traite la carcasse pour la vendre sous différentes formes de produits intermédiaires dits de deuxième transformation (quartiers, pièces à découper) et/ou finis dits de troisième transformation (morceaux de viande prêts à la vente au détail) ;
- Les deux modèles développés par l'observatoire permettent, soit de prendre en compte la valorisation de l'ensemble des morceaux obtenus à partir d'une carcasse (modèle du panier de morceaux), soit de tenir compte de la valorisation des autres morceaux (modèle du steak haché).

#### Enseignements transverses 2010 – 2022 de l'Observatoire<sup>12</sup>

##### *Enseignements spécifiques à la filière*

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

**Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval**, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur**, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*La progression du coût de la matière première commence en 2021, amortie par la transformation et la GMS.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

**La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé** dans le prix au détail ; **l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes**, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*Pareillement, au niveau des produits on voit bien une progression du coût de la MPA dans le prix de vente au détail. L'amortissement le plus prononcé est ici observé au maillon transformation.*

<sup>11</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 129 à 168 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>12</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).

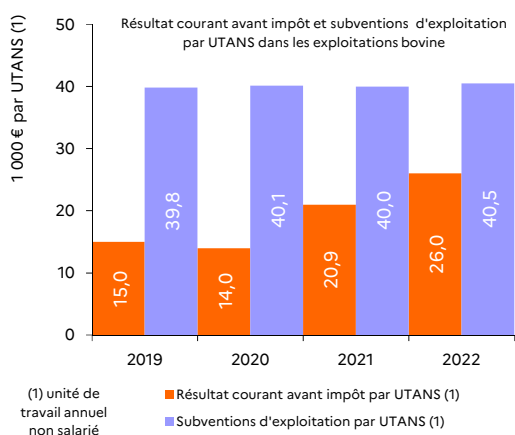
## Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

**1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?**

### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

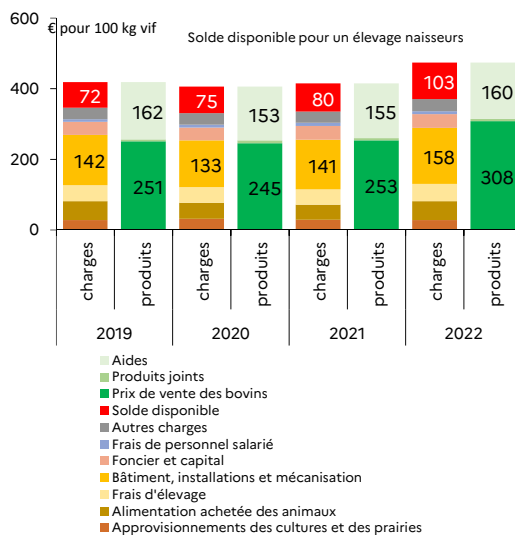
**Contexte marges brutes :** *Nette augmentation de la valeur de la MPA dans les produits vendus au consommateur.*

**Lecture marges nettes :** *Progression du résultat courant avant impôt des exploitations bovines. Dans cette filière, les subventions (aides directes au revenu) restent supérieures au revenu net.*



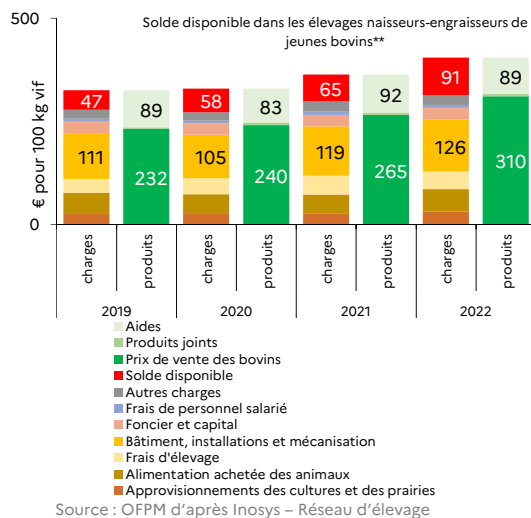
Source : OFPM, d'après Rica (SSP)

**Lecture marges nettes :** *En système « naisseurs »<sup>13</sup> le solde disponible s'améliore du fait d'une augmentation des produits supérieure à celle des charges.*

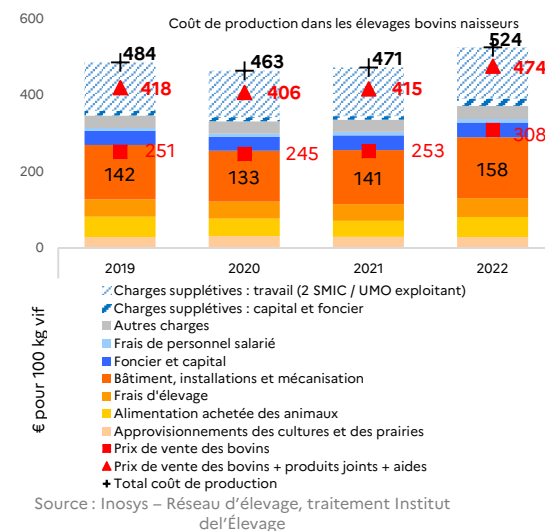


Source : OFPM, d'après Inosys – Réseau d'élevage

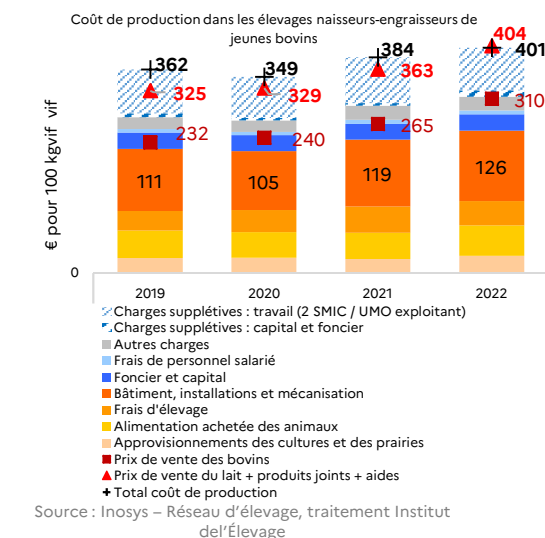
**Lecture marges nettes :** *Elle progresse également pour les élevages « naisseurs-engraisseurs<sup>14</sup> ».*



Source : OFPM d'après Inosys – Réseau d'élevage



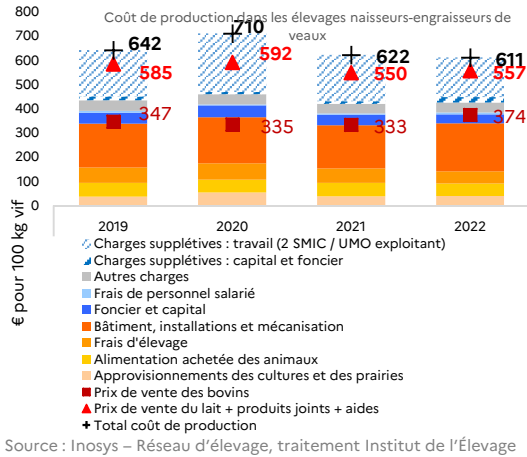
Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut del'Élevage



Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut del'Élevage

<sup>13</sup> Système naisseur, spécialisé ou diversifié avec de grandes cultures, toutes races et toutes zones confondues. Production principale des mâles en broutards et des femelles en broutards, en génisses ou en vaches grasses.

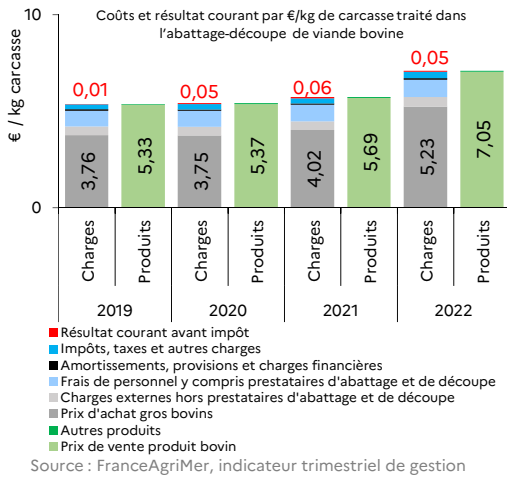
<sup>14</sup> Système naisseur-engraisseur, spécialisé ou diversifié avec des grandes cultures, toutes races et toutes zones confondues. Production principale de jeunes bovins et de femelles finies



**MAILLON DE LA TRANSFORMATION**

**Contexte marges brutes :** L'industrie a comprimé ses marges sur cette période sur les produits observés.

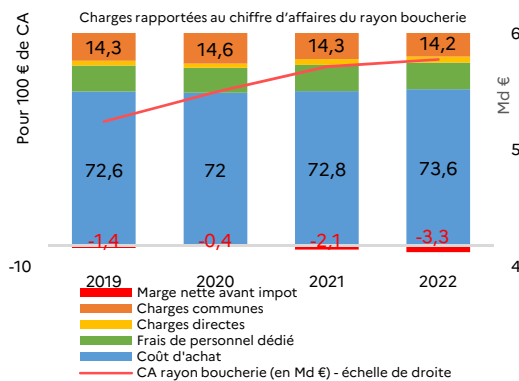
**Lecture marges nettes :** Les produits et charges ont augmentés. Le RCAl reste positif.



**MAILLON GRANDE DISTRIBUTION**

**Contexte marges brutes :** On observe une stabilité ou diminution des marges brutes pour ce maillon.

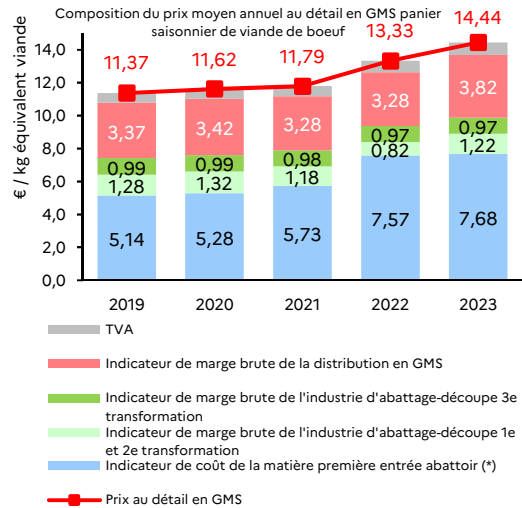
**Lecture marges nettes :** la boucherie est un rayon d'appel dont la marge nette est négative. Elle est à son niveau le plus bas malgré une légère augmentation du CA.



**2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?**

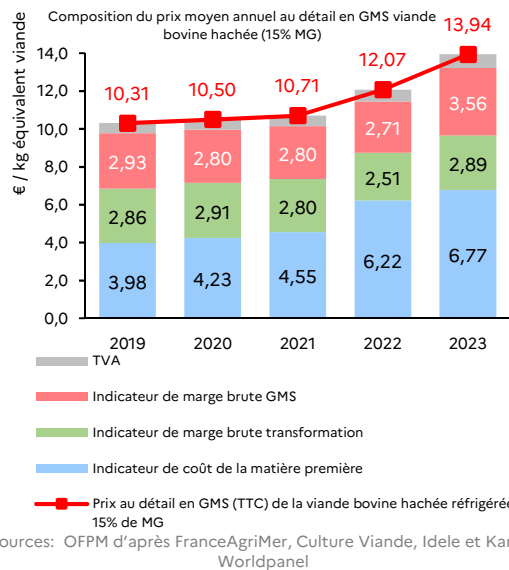
**Panier de bœuf**

**Lecture :** Sur le panier de viande de bœuf, on voit une forte progression du coût de la MPA et une reconstitution des marges brutes au niveau de l'aval pour la deuxième transformation et la GMS.



**Viande bovine hachée (15 % MG)**

**Lecture :** Sur ce produit, il y a reconstitution des marges brutes à tous les niveaux de la chaîne après plusieurs années de compression des marges brutes par l'aval, notamment en 2022.





## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Viande ovine<sup>15</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- 34 000 exploitations de brebis allaitantes, spécialisées dans la viande ovine ;
- La France est 2<sup>e</sup> importateur et consommateur européen ;
- 3<sup>e</sup> pays producteur de l'Union Européenne.

##### Auto-apvisionnement et représentativité de l'Observatoire

- (*Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation*). La France est loin de l'autosuffisance (avec un taux d'auto-apvisionnement de 53 %).

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Poids élevé des importations dans la consommation ;
- Saisonnalité très forte de la consommation (pic de consommation à Pâques notamment) ;
- Le Brexit a perturbé les flux d'importation en provenance du Royaume-Uni ainsi que les outils statistiques permettant de les suivre ;
- Faute de prix de vente industriels disponibles, la marge brute aval est agrégée abattage-découpe et GMS.

#### Enseignements transverses 2010 – 2022 de l'Observatoire<sup>16</sup>

##### *Enseignements spécifiques à la filière*

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

**Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval**, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur**, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*La progression du coût de la matière première commence en 2021, en lien avec le Brexit. L'aval n'a pas amorti en 2021.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

**La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé** dans le prix au détail ; **l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes**, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*Le coût de la MPA a encore progressé en 2022, mais toujours sans amortissement par l'aval pour cette filière.*

<sup>15</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 169 à 186 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>16</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).



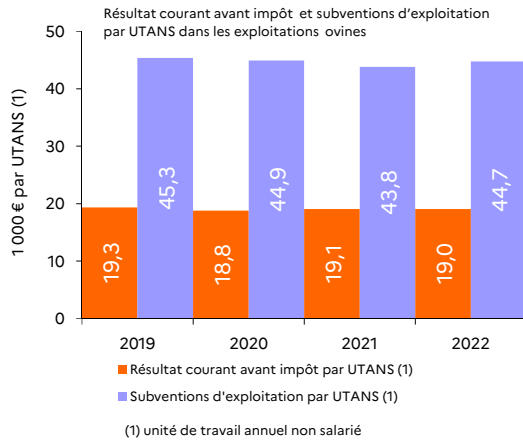
# Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

## 1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?

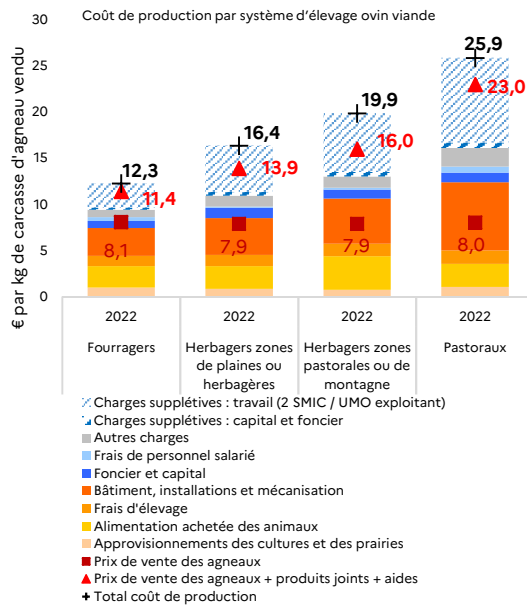
### MAILLON PRODUCTION AGRICOLE

Contexte marges brutes : Entre 2021 et 2022 la part et la valeur de la MPA ont augmenté.

Lecture marges nettes : Stagnation des résultats sur la période et grande dépendance aux subventions qui représentent plus du double du résultat net.



Source : OFPM, d'après Rica (SSP)



Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

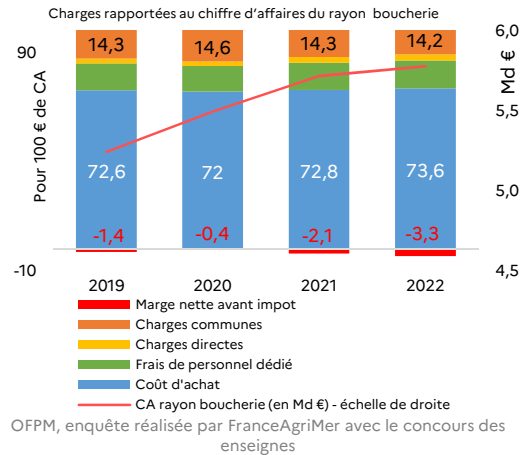
### MAILLON DE LA TRANSFORMATION

Pas de données spécifiques disponibles

### MAILLON DE LA DISTRIBUTION GMS

Contexte marges brutes : la marge brute agrégée industrie distribution augmente en 2022.

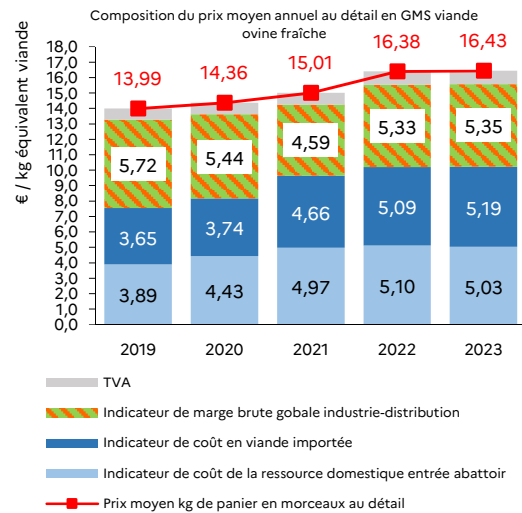
Lecture marges nettes : Rayon d'appel qui connaît historiquement des marges nettes négatives. Après une augmentation de la part du coût d'achat, le RCAI 2022 est le plus faible de la période.



## 2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?

### Viande ovine fraîche

Lecture : Du fait des substitutions entre origines, il y a une légère baisse du coût de la matière première nationale (ressource domestique entrée abattoir) avec une hausse du coût de la viande importée et une stabilité de la marge brute agrégée industrie et distribution. Le prix au consommateur progresse moins qu'en 2021 et 2022.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Eurostat, SSP et Kantar Worldpanel



## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Volaille de chair et lapin<sup>17</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- Environ 14 000 élevages de volailles ;
- 4<sup>e</sup> producteur de l'Union Européenne ;
- Environ 115 abattoirs dont l'abattage-découpe de poulets de chair avoisine 90 % de l'activité totale. Les 4 premiers groupes font 70 % de l'activité au niveau national.

##### Auto-provisionnement ou représentativité de l'Observatoire

- (Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation). La France n'est pas auto-suffisante (avec un taux d'auto-provisionnement d'environ 80 % pour l'ensemble des volailles de chair et 50 % pour le seul poulet).

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Les produits importés vont à majorité dans la restauration hors-domicile. Donc, ils ne sont pas pris en compte dans les modèles de l'Observatoire pour la vente en GMS ;
- Actuellement l'Observatoire ne dispose pas d'informations issues du RICA spécifiques pour le poulet de chair donc les résultats pour le maillon production incluent toutes les espèces ainsi que les œufs sous le terme générique de « volaille » ;
- Les relations entre la production et la première transformation sont fortement contractualisées par un maillon intermédiaire, l'organisation de production (OP) qui vient planifier la production agricole livrée aux abattoirs. On parle de filière « intégrée ». En conséquence, le coût entrée-abattoirs n'est pas représentatif de la rémunération de l'éleveur. L'éleveur est rémunéré selon les conditions définies avec l'OP. Le prix entrée-abattoirs est un prix de cession négocié entre OP et abatteurs ;
- Contexte particulier d'épizootie d'influenza aviaire sévissant en Europe depuis 2021, impactant de fait l'offre en poulet alors que la demande progresse depuis plusieurs années.

#### Enseignements transverses 2010- 2022 de l'Observatoire<sup>18</sup>

##### *Enseignements spécifiques à la filière*

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

**Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval**, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur**, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*Stagnation des tendances de marges brutes pour tous les maillons. La filière volaille de chair est très peu sujette à des chocs de prix amont sur cette période.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

**La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail ; l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes**, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*Dans un contexte de réduction d'offre du fait de l'influenza aviaire, le coût de la matière première et les marges brutes aval progressent. La marge nette abattage-découpe de poulet augmente en 2022, comme les marges brutes industrielles sur les produits de poulet de chair suivis.*

<sup>17</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 187 à 225 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>18</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).

# Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

## 1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?

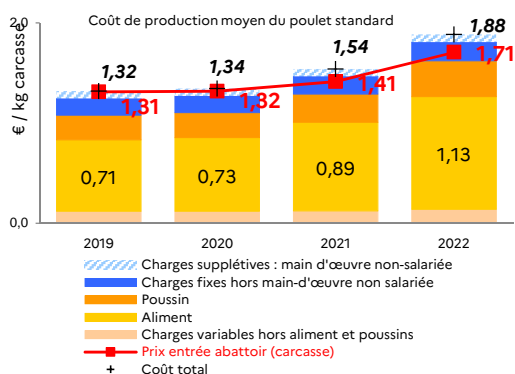
### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Contexte marges brutes : La part et la valeur de la MPA ont progressé en 2021 et 2022.

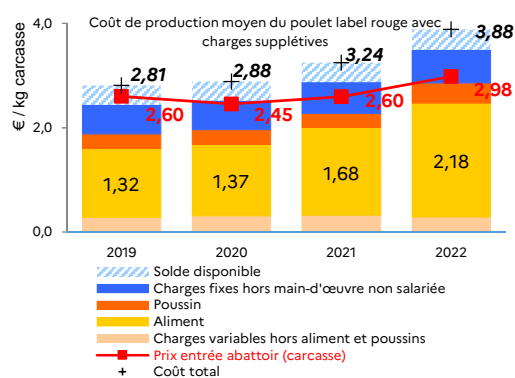
Lecture marges nettes : Le résultat courant avant impôt (RCAI) des éleveurs de volaille progresse en 2022.

	RCAI par ETP non salarié	
	Moyenne 2022 (en euros)	Ecart 22/21* (en %)
Volailles	58 000	57
Ensemble agriculture	56 000	28

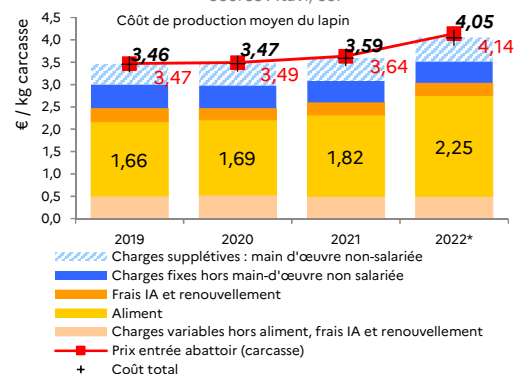
Source : SSP, Rica 2021 et 2022 – champ France métropolitaine, Guadeloupe et réunion



Source : Itavi, SSP



Source : Itavi, SSP

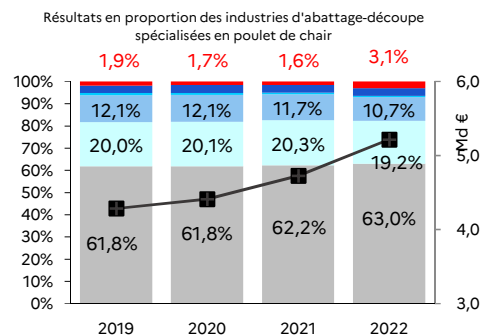


Source : Itavi, SSP

### MAILLON DE LA TRANSFORMATION

Contexte marges brutes : Progression de la marge brute industrie.

Lecture marges nettes : Le CA est en progression constante sur la période observée, et le résultat courant avant impôt (RCAI) des abatteurs de poulets double en 2022.



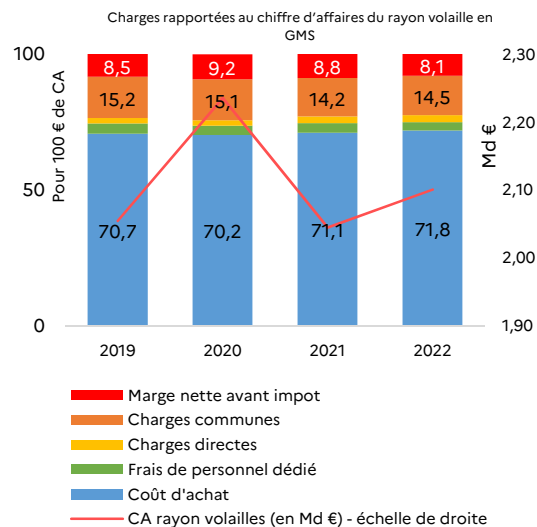
Sources : comptes agrégés d'un échantillon d'entreprises d'abattage et de transformation de viande de poulet, publiés sur la base Diane

### MAILLON DE LA DISTRIBUTION

#### GMS

Contexte marges brutes : Diminution des marges brutes en 2022.

Lecture marges nettes : Diminution de la marge nette du rayon volaille en valeur.

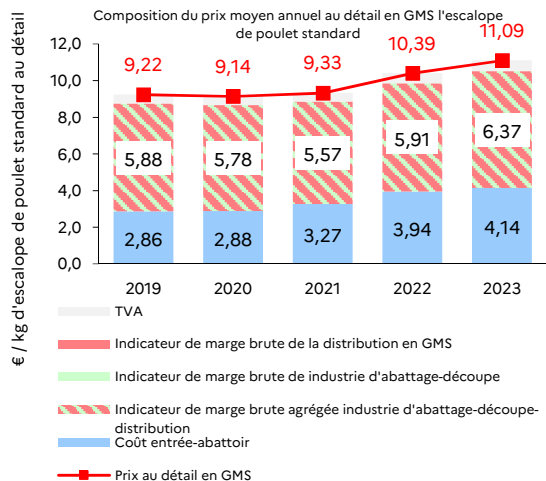


Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignants

**2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?**

**Escalope de poulet standard**

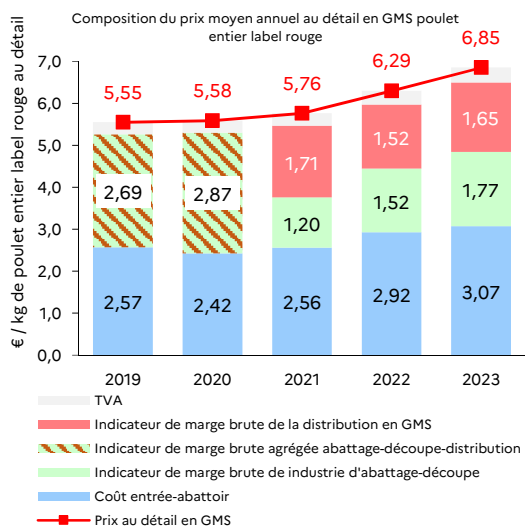
**Lecture :** Augmentation du coût de la matière première et des marges brutes aval (agrégées pour l'escalope de poulet).



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

**Poulet entier label rouge**

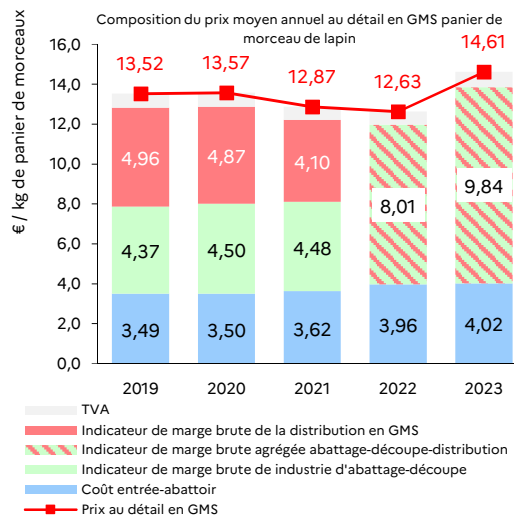
**Lecture :** Progression du coût de la matière première et des marges brutes de l'industrie et de la GMS.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

**Panier de morceaux de lapin<sup>19</sup>**

**Lecture :** Reconstitution importante des marges brutes de l'aval (agrégées pour le lapin).



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

<sup>19</sup> Pour le lapin il n'y a pas de prix de vente industriel (PVI) disponible, donc les marges brutes abattage-découpe et grande distribution sont agrégées.



## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Lait de vache conventionnel et biologique<sup>20</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- 50 000 exploitations dont 10 % en agriculture biologique ;
- 650 sites de transformation ;
- La France est le 2<sup>e</sup> producteur européen avec une collecte d'environ 23 Md de litres.

##### Auto-approvisionnement et représentativité de l'Observatoire

- (Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation). La France est autosuffisante (avec un taux d'auto-approvisionnement > 100 %) sur tous les produits de la filière sauf pour la matière grasse pour laquelle elle est déficitaire (20 % pour le beurre).

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Modalité de transformation de la matière première agricole (MPA) : l'industrie laitière sépare les constituants du lait de collecte (matière grasse, matière protéique) et les assemble dans des proportions différentes pour chaque produit de grande consommation (PGC). Exemple : le lait de consommation ne contient que 2/5 de la crème du lait de collecte. Pour un PGC donné (lait ½ écrémé, yaourt nature, emmental...), le coût de la matière première pris en compte est égal au coût du lait collecté moins la valorisation des coproduits obtenus ;
- Environ 30 % de la collecte est valorisée via des ingrédients laitiers dits produits industriels ;
- La production de lait AB est caractérisée par le déclassement d'une partie de la collecte. Comme la production de lait de collecte AB est supérieure aux ventes de produits finis AB, cette partie excédentaire, dite déclassée, sert à fabriquer des produits conventionnels. Dans le modèle OFPM la valorisation de cette partie déclassée est prise en compte sous forme de beurre et de poudre de lait écrémé conventionnels ;
- 2022 est marquée par une forte progression de la valorisation des produits industriels, fortement dépendante du marché mondial, et un déclassement record en lait bio (dans une fourchette de 35 à 40 % de la production).

#### Enseignements transverses 2010 – 2022 de l'Observatoire<sup>21</sup>

##### *Enseignements spécifiques à la filière*

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

**Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval**, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur**, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*Le prix du lait de vache est moins volatil que celui d'autres produits agricoles comme les céréales ou le porc, surtout jusqu'en 2013-2015 (sortie des quotas). Les variations de coût de MPA dépendent beaucoup de la valorisation des coproduits (dont les fluctuations sont beaucoup plus importantes d'une année sur l'autre). Pour les PGC lait au lait de vache conventionnels, les marges brutes des GMS sont assez stables.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

**La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé** dans le prix au détail ; **l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes**, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*2022 est marquée par une forte progression de la valorisation des coproduits et un déclassement record en lait biologique (35 à 40 %). Dans l'ensemble, l'aval a amorti l'augmentation du prix du lait en comprimant variablement ses marges brutes selon les produits.*

<sup>20</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 227 à 290 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>21</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).

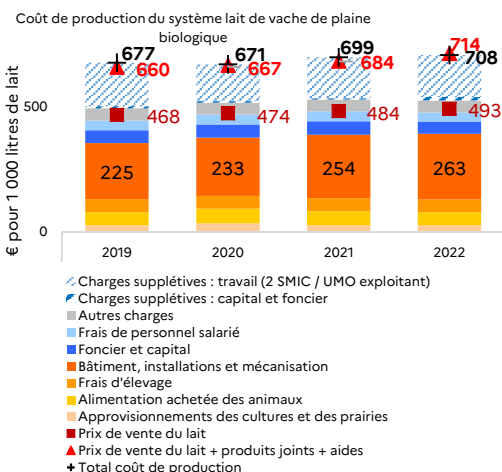
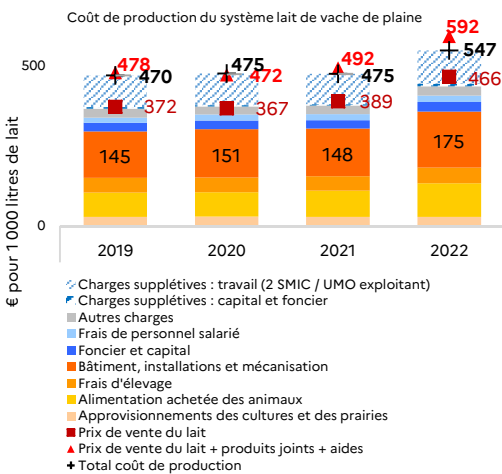
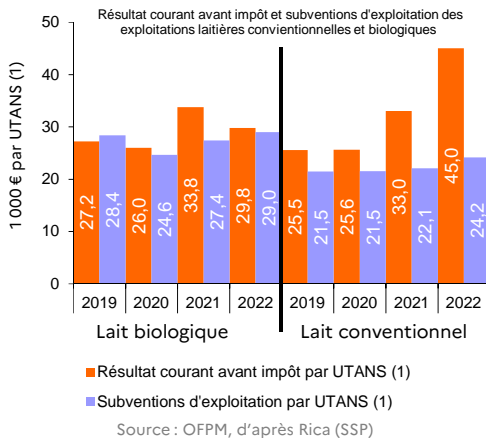
# Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

## 1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?

### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Contexte marges brutes : Hors effet dû à la valorisation des coproduits, la part et la valeur de la MPA ont progressé en 2021 et 2022.

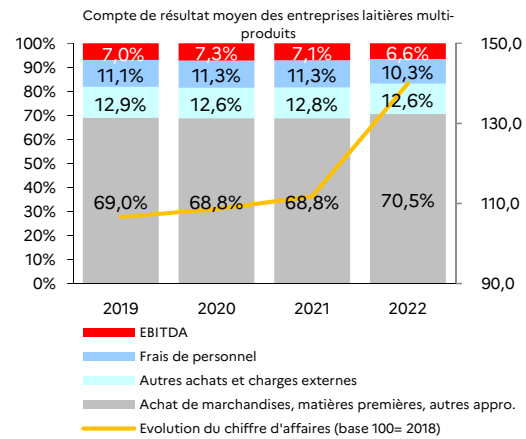
Lecture marges nettes : Augmentation du résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations agricoles de lait de vache en 2021 et en 2022.



### MAILLON DE LA TRANSFORMATION

Contexte marges brutes : Globalement stable en 2022

Lecture marges nettes : En proportion, le taux de rentabilité diminue mais l'EBITDA\* augmente en valeur du fait de la progression du chiffre d'affaires.

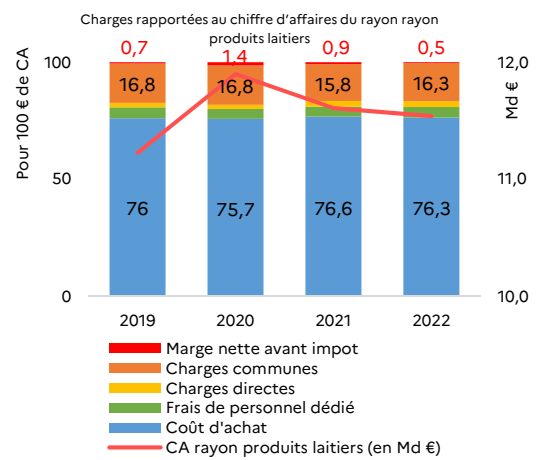


### MAILLON DE LA DISTRIBUTION

#### GMS

Contexte marges brutes : Stables pour le lait et le yaourt ; légère progression pour emmental, camembert et beurre.

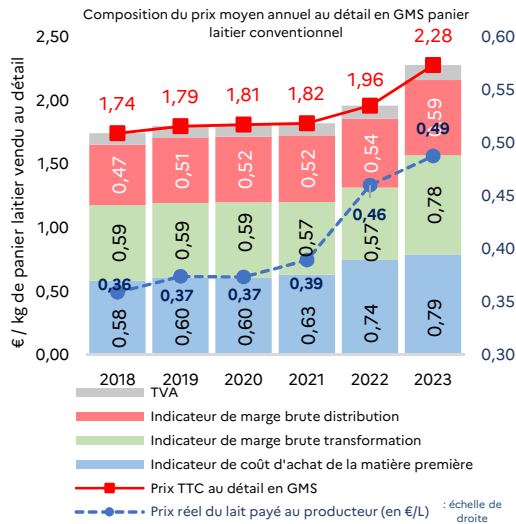
Lecture marges nettes : En 2022 le taux de marge nette diminue ainsi que le chiffre d'affaire.



**2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?**

**Panier laitier conventionnel**

**Lecture :** Progression des marges brutes de la transformation et de la GMS en 2023.

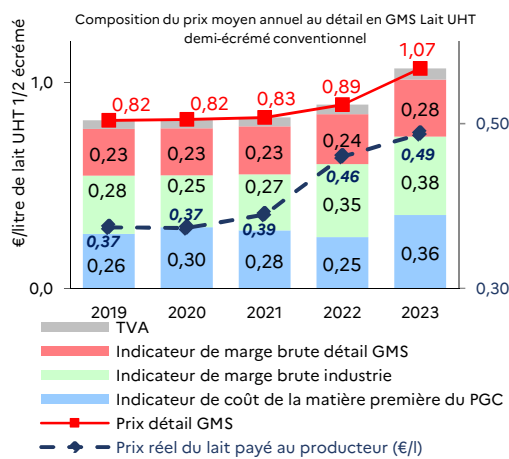


Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, ATLA, Insee, Kantar Worldpanel

**Lait UHT demi-écrémé**

**Lecture :** La diminution du coût de la matière première en 2022, alors que le prix du lait progresse, vient de l'augmentation de la valorisation des coproduits.

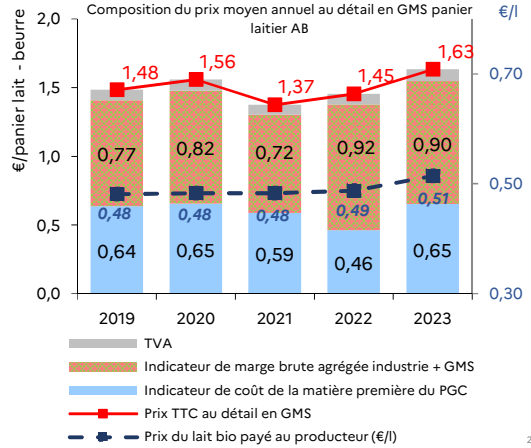
En 2023, le coût de la matière première augmente du fait de la nouvelle progression du prix du lait et de la diminution de la valorisation des coproduits. Reconstitution des marges brutes de la transformation et de la distribution.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, ATLA, Insee, Kantar Worldpanel

**Panier laitier de produits biologiques**

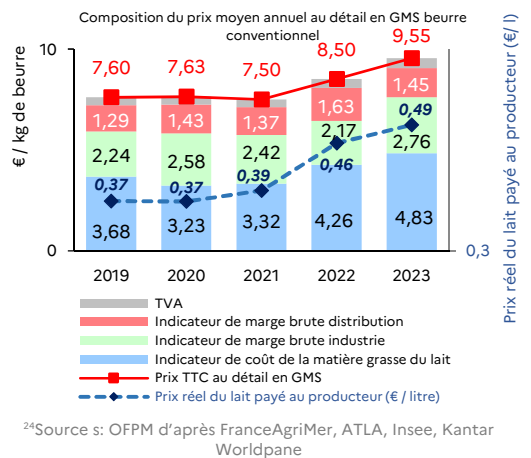
**Lecture :** Par manque des PVI la MB est agrégée en aval entre industrie et GMS. En produits laitiers biologiques et contrairement aux produits conventionnels, cette marge brute agrégée aval diminue en 2023 après une forte hausse en 2022.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, ATLA, Insee, Kantar Worldpanel

**Beurre conventionnel**

**Lecture :** Pour le beurre (80% minimum de matière grasse), le modèle ne prend pas en compte de coproduit, mais uniquement le coût de la matière grasse du lait collecté. On observe les mêmes tendances en 2023 que sur le lait UHT demi-écrémé conventionnel.



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, ATLA, Insee, Kantar Worldpanel

<sup>22</sup> Produit pour lequel le coproduit est essentiellement sous forme de beurre.

<sup>23</sup> Constitué de lait demi-écrémé AB et de beurre AB ainsi que des coproduits résultant du déclassement d'une partie du lait de collecte AB.

<sup>24</sup> Beurre conventionnel (produit à 80% minimum de MG) : modèle sans coproduit dont le prix de la MPA est calculé en fonction de la valeur de la MG dans le lait de collecte.



## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Lait de chèvre<sup>25</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- 6 000 exploitations françaises détiennent des chèvres pour la production de lait, dont environ la moitié en production fermière (transformation à la ferme et vente directe) ;
- La majorité de la production est réalisée par les exploitations livrant leur lait à des laiteries ;
- La France est le 1<sup>er</sup> producteur européen et le 1<sup>er</sup> collecteur avec une collecte d'un peu plus de 500 millions de litres.

##### Auto-provisionnement et représentativité de l'Observatoire

- *Taux d'approvisionnement* : Environ 10 % du lait de chèvre mis en œuvre dans les laiteries vient d'Espagne ou des Pays-Bas.

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- La collecte de lait de chèvre est sujette à une forme de saisonnalité, entraînant des décalages avec les fabrications, essentiellement sous forme de fromages ;
- Une partie de la collecte est reportée via des stocks de caillé congelé.

#### Enseignements transverses 2010 – 2022 de l'Observatoire<sup>26</sup>

##### *Enseignements spécifiques à la filière*

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

**Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval**, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur**, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*On observe bien cette tendance sur le produit buchette de chèvre.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

**La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé** dans le prix au détail ; **l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes**, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*Egalement, sur la filière lait de chèvre, la part de la MPA a augmenté dans le prix du produit final.*

<sup>25</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 291 à 306 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>26</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).



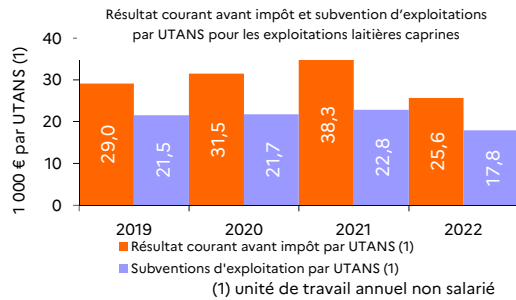
# Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

## 1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?

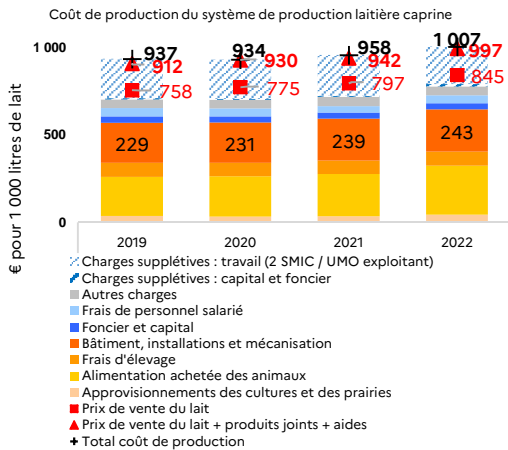
### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

**Contexte marges brutes :** La part et la valeur de la MPA dans le produit final sont tendanciellement croissantes depuis 2019. Elles ont encore augmenté entre 2021 et 2022.

**Lecture marges nettes :** Le résultat courant avant impôt a baissé de manière importante en 2022 avec une baisse supérieure à celle des subventions.

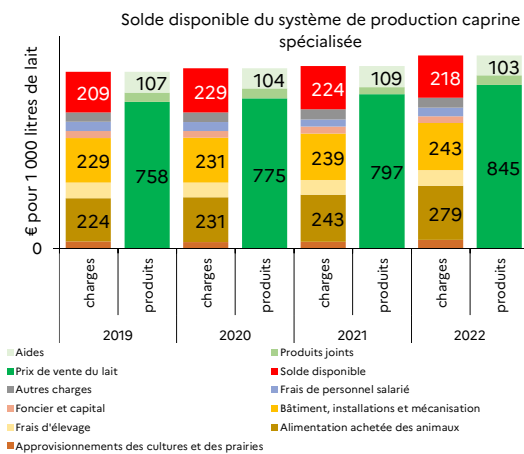


Source : OFPM, d'après Rica (SSP)



Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

**Lecture marges nettes :** Progression des charges, notamment l'alimentation des animaux, supérieure à celle des produits.



Source : OFPM d'après Inosys – Réseau d'élevage

### MAILLON DE LA TRANSFORMATION

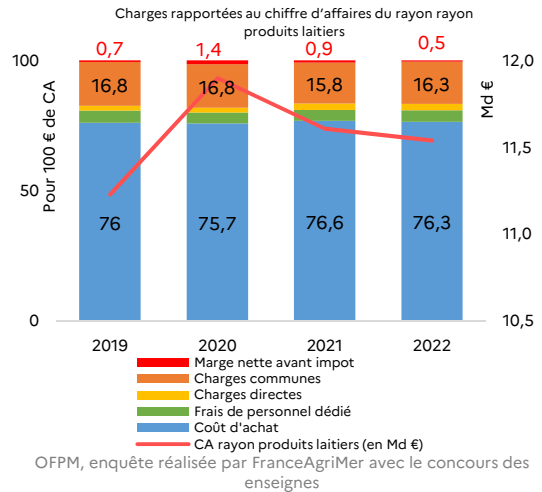
Pas de données disponibles

### MAILLON DE LA DISTRIBUTION

#### GMS

**Contexte marges brutes :** Après avoir diminué en 2021, quasi stabilité en 2022 sur la buchette de chèvre.

**Lecture marges nettes :** En 2022 le taux de marge nette du rayon tous produits laitiers diminue ainsi que le chiffre d'affaires.

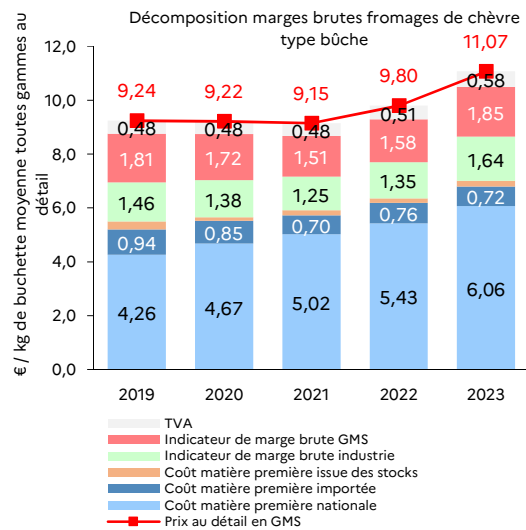


OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

## 2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?

### Fromages de chèvre type bûche

**Lecture :** Augmentation du coût d'achat de la MPA et progression des marges en aval ce qui se répercutent sur le prix au consommateur.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel



## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Blé tendre-farine-pain<sup>27</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- Environ 300 000 exploitations de grandes cultures produisent du blé tendre ;
- La France est le 1<sup>er</sup> pays producteur de blé tendre de l'Union européenne et le 6<sup>e</sup> pays producteur mondial derrière la Chine, l'Inde, la Russie, les États-Unis et l'Australie.

##### Auto-provisionnement et représentativité de l'Observatoire

- (*Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation*). La France est autosuffisante (avec un taux d'auto-provisionnement d'environ 200 %) ;
- *Représentativité de cette filière : seulement 10 % du blé français est transformé en farine panifiable, utilisée pour fabriquer du pain, de la pâtisserie et des viennoiseries.*

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Il n'y a pas de « cracking » du blé au niveau de la 1<sup>re</sup> transformation en farine qui est le principal produit de la meunerie (80 %). Les coproduits de la meunerie, notamment le son principalement, ne sont pas pris en compte dans nos modèles. On parle plutôt d'allotement, c'est-à-dire que le blé n'est pas séparé en constituants mais trié en fonction de sa qualité pour divers usages (exportation, panification, alimentation animale) ;
- Forte volatilité du prix du blé liée à l'évolution des cours mondiaux ;
- Existence de marchés à termes qui permettent à une partie des meuniers de contractualiser une partie de leur approvisionnement afin de ne pas subir immédiatement les variations du prix d'achat au jour le jour.
- La part du coût de la matière première agricole (MPA) est historiquement faible dans le prix de la baguette (environ 10 %) par rapport aux autres produits suivis par l'Observatoire (25 % à 70 %) ;
- La 2<sup>e</sup> transformation (farine en pain) se fait à 50 % en boulangerie artisanale, avec également vente au détail sur place ; 40 % dans les boulangeries industrielles avec ventes au détail essentiellement en rayon libre-service des GMS ; et 10 % en boulangerie GMS avec vente en rayon libre-service ou traditionnel boulangerie des GMS ;
- Par manque d'accès au prix de vente industriel (PVI) de la baguette, la marge brute en aval de la meunerie inclut les trois circuits cités dessus pour la 2<sup>e</sup> transformation et la vente au détail.

#### Enseignements transverses 2010 – 2022 de l'Observatoire<sup>28</sup>

##### *Enseignements spécifiques à la filière*

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

**Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval**, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur**, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*L'amortissement par la 1<sup>e</sup> transformation (meunerie) est particulièrement marqué pour la baguette.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

**La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé** dans le prix au détail ; **l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes**, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*La meunerie avait déjà comprimé ses marges de 2019 à 2021 et ne l'a pas fait davantage en 2022. Sa marge nette en ressort négative.*

<sup>27</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 307 à 324 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>28</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).

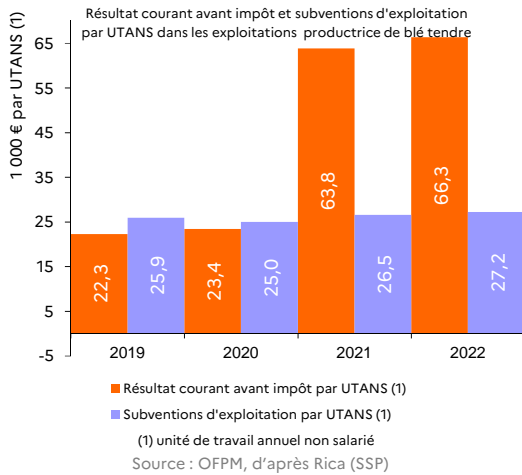
# Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

## 1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?

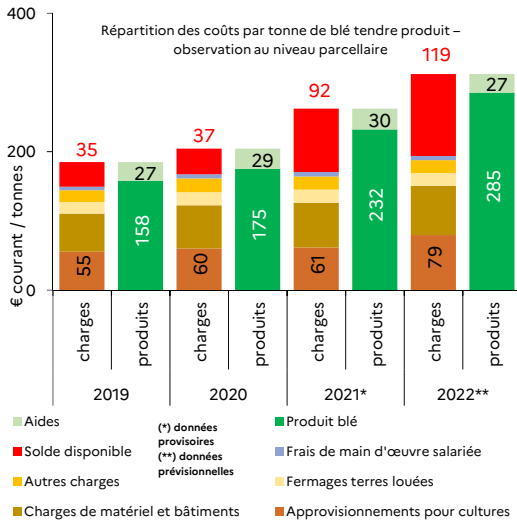
### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

**Contexte marges brutes :** La part et la valeur de la MPA ont progressé dans la baguette en 2021 et 2022

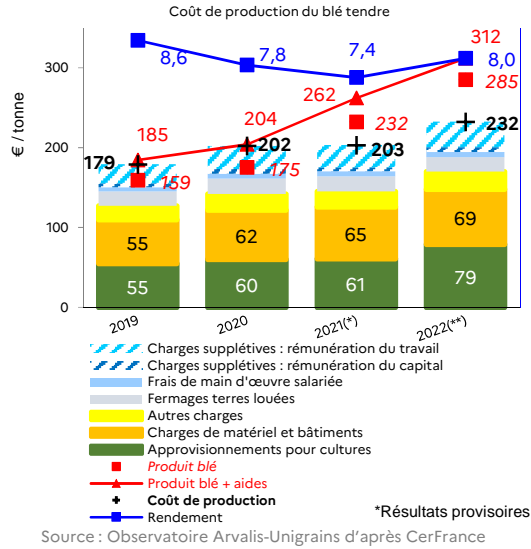
**Lecture marges nettes :** Augmentation du résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations agricoles céréalières surtout en 2021, mais également en 2022



**Lecture marges nettes :** Cette progression du RCAI des exploitants agricoles est liée à une augmentation du prix du blé tendre supérieure à celle des charges.



Source : OFPM d'après Observatoire Arvalis-Unigrains d'après CerFrance

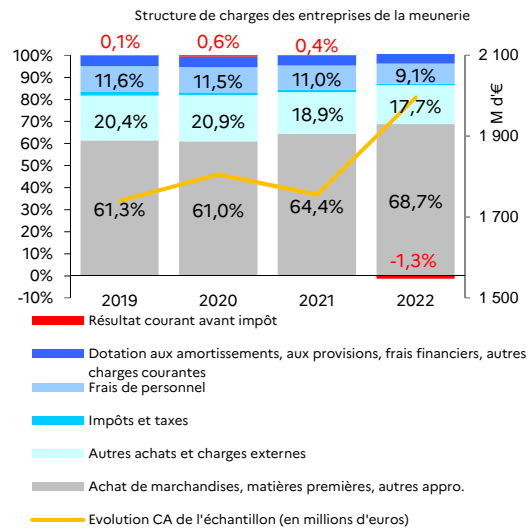


### MAILLON DE LA TRANSFORMATION

#### Meunerie

**Contexte marges brutes :** Sa valeur pour la meunerie se comprime en 2021 puis reste stable en 2022

**Lecture marges nettes :** Baisse du résultat courant avant impôt de la meunerie en 2021 et 2022.

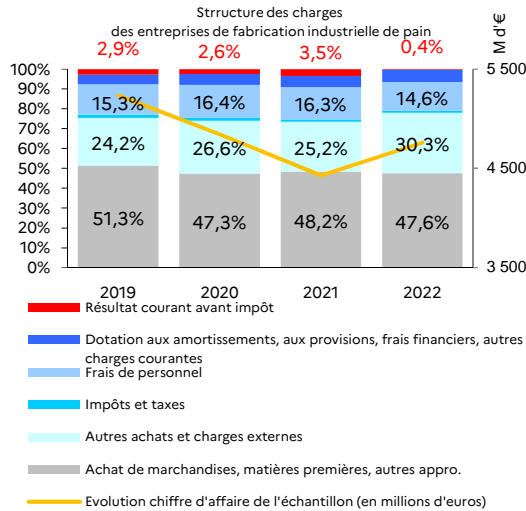


Source : comptes des entreprises du code du secteur de la meunerie publiés sur la base Diane

### Boulangerie industrielle

**Contexte marges brutes :** Pas d'éléments éclairants sur la boulangerie car la marge brute est agrégée pour tout ce qui se situe en aval de la meunerie.

**Lecture marges nettes :** Diminution du résultat courant avant impôts de la boulangerie industrielle en 2022 après une progression des résultats en 2021 malgré une baisse tendancielle de CA depuis 2019.



Source : comptes des entreprises du code du secteur de la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche publiés sur la base Diane

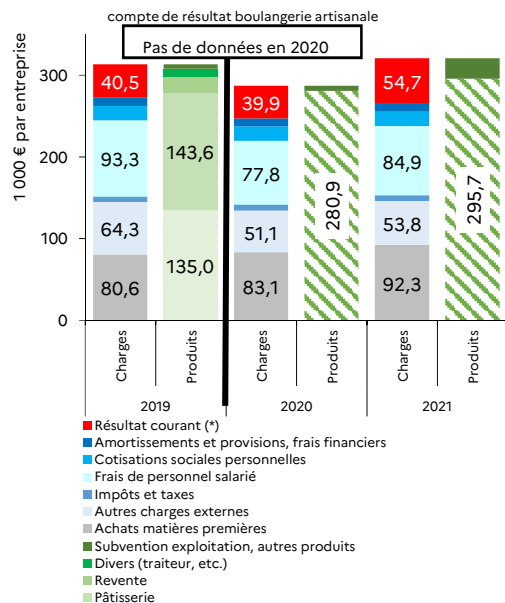
### MAILLON DE LA DISTRIBUTION

#### 2e transformation et vente au détail

**Contexte marges brutes :** Pas d'éléments éclairants sur la boulangerie car la marge brute est agrégée pour tout ce qui se situe en aval de la meunerie

### Boulangerie artisanale

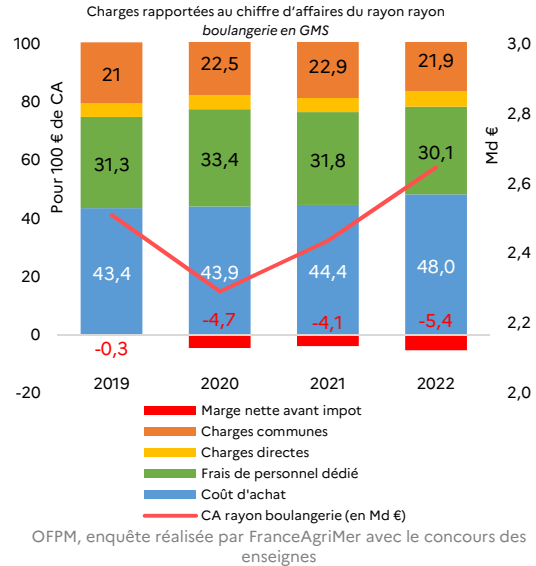
**Lecture marges nettes :** Le RCAL s'améliore en 2022 en lien avec la progression des subventions (bouclier énergie notamment)



Source : Centre national de gestion agréé interprofessionnel de France

### GMS

**Lecture :** Diminution de la marge nette du rayon boulangerie des GMS. La marge nette est historiquement négative car c'est un « rayon d'appel » pour la GMS. La présence de ce rayon lui permet de faire venir plus de consommateurs dans le magasin.

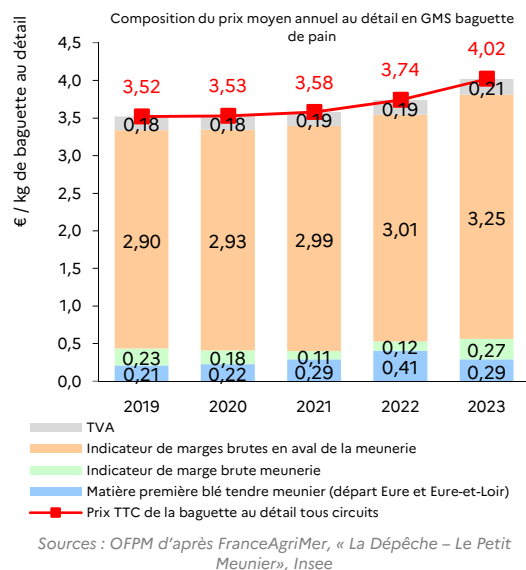


OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

**2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?**

### Baguette de pain

**Lecture :** Il y a une diminution du coût de la matière première agricole en 2023 après la forte hausse de 2022. Un retour de la marge brute meunerie à son niveau d'avant après plusieurs années de compression. Et une progression de la marge brute agrégée en aval de la meunerie.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, « La Dépêche - Le Petit Meunier », Insee



## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Blé dur-pâtes sèches <sup>29</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- Le blé dur est produit par environ 20 000 exploitations de grandes cultures principalement dans quatre bassins : Sud-est, Sud-ouest, ouest océan et Centre Ile-de-France ;
- La France est le 2<sup>e</sup> pays producteur de blé dur de l'Union européenne et le 2<sup>e</sup> pays producteur mondial en termes de rendement. La production fluctue énormément avec les surfaces cultivées.

##### Auto-provisionnement et représentativité de l'Observatoire

- (*Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation*). La France est autosuffisante (avec un taux d'auto-provisionnement d'environ 150 %). Mais elle exporte du blé dur et importe des pâtes.

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- La marge brute est agrégée en aval (industrie + GMS) pour la dernière année disponible. Il faut attendre un an de plus (disponibilité des données statistiques) pour pouvoir différencier les deux composantes.

#### Enseignements transverses 2010 – 2022 de l'Observatoire<sup>30</sup>

##### *Enseignements spécifiques à la filière*

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

**Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval**, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur**, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*L'amortissement par la transformation est particulièrement marqué pour les pâtes.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

**La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail ; l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes**, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*Pour les pâtes sèches, l'industrie a reconstitué sa marge brute en 2022. Celle la GMS est stable.*

<sup>29</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 325 à 338 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>30</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).

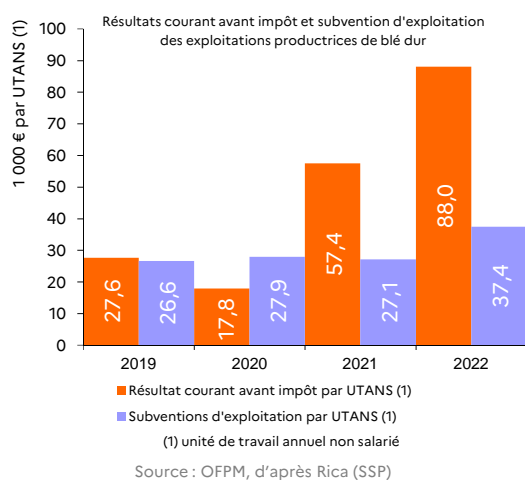
## Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?

### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Contexte marges brutes : La part et la valeur de la MPA ont progressé dans le prix des pâtes sèches alimentaires.

Lecture marges nettes : Augmentation du résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations agricoles productrices de blé dur surtout en 2022.

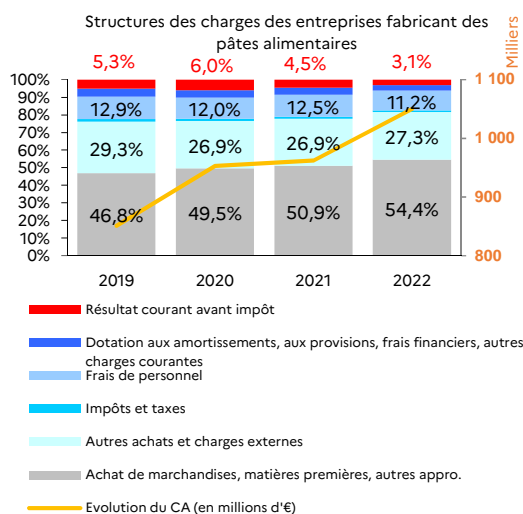


### MAILLON DE LA TRANSFORMATION

#### Fabrication de pâtes alimentaires

Contexte marges brutes : Sa valeur pour la partie industrie-semoulerie-pâtes augmente sur les pâtes sèches.

Lecture marges nettes : Baisse du RCAI des entreprises fabricantes de pâtes (toutes pâtes), le plus faible de la période observée (en taux et valeur).



Source : comptes des entreprises du code du secteur de la fabrication industrielle des pâtes alimentaires publiés sur la base Diane

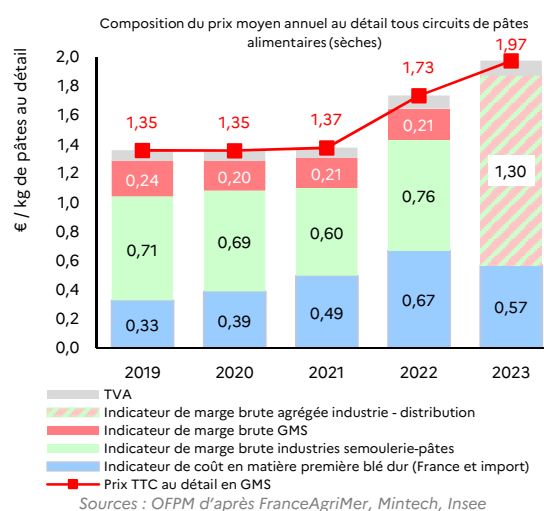
### MAILLON DE LA DISTRIBUTION

Pas de données disponibles

2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?

#### Pâtes alimentaires (sèches)

Lecture : Le coût de la MPA diminue. La marge brute agrégée aval (industrie + GMS) progresse à nouveau. L'augmentation du prix au détail dépasse légèrement l'inflation alimentaire.





## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Fruits, légumes et pommes de terre<sup>31</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

	Fruits	Légumes	Pommes de terre
Exploitation	20 000 producteurs	27 000 producteurs	8 500 producteurs
Rang européen	5 <sup>e</sup> producteur européen	3 <sup>e</sup> producteur européen	2 <sup>e</sup> producteur européen

##### Auto-provisionnement et représentativité de l'Observatoire

- (Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation).

Fruit tropicaux	Fruits tempérés	Légumes frais	Pommes de terre
15 %	82 %	84 %	113 %

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Filière exemptée d'Égalim (pas de sanctuarisation de la matière première agricole). Et très peu de mécanismes de régulation en dehors des possibilités de promotions en période de crise conjoncturelle constatée sur les prix ;
- Filière climato-sensible à la fois pour l'offre et la demande surtout pour les fruits d'été, typiquement l'abricot. Ces produits sont périssables sauf pomme et pomme de terre, ce qui joue sur l'équilibre offre-demande à court terme d'une semaine à l'autre ;
- Pas de prix sortie ferme en fruits et légumes hors pomme de terre, l'analyse se fait donc au stade expédition pour l'amont. L'expéditeur est l'intermédiaire qui achète les fruits et légumes au producteur pour les conditionner ensuite et les vendre à des grossistes ou à des GMS ;
- C'est une des deux filières (avec le lait de vache) pour laquelle l'Observatoire suit la production conventionnelle et biologique (pour la pomme et la carotte) ;
- Pas de données pour 2020 car les releveurs de prix n'ont pas pu se rendre sur le terrain.

#### Enseignements transverses 2010 – 2022 de l'Observatoire<sup>32</sup>

##### Enseignements spécifiques à la filière

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*En fruits et légumes hors pomme de terre, les maillons production et expédition sont agrégés pour l'analyse en marges brutes. Ces produits, très climato sensibles, surtout les fruits, ne suivent pas la tendance générale.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail ; l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée et boulangerie).

*Le panier de fruits est le seul produit suivi (avec la coquille Saint-Jacques) pour lequel le prix au détail n'a pas progressé en 2022 (il avait fortement augmenté en 2021, année d'offre faible due au gel).*

<sup>31</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 339 à 401 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>32</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).

## Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

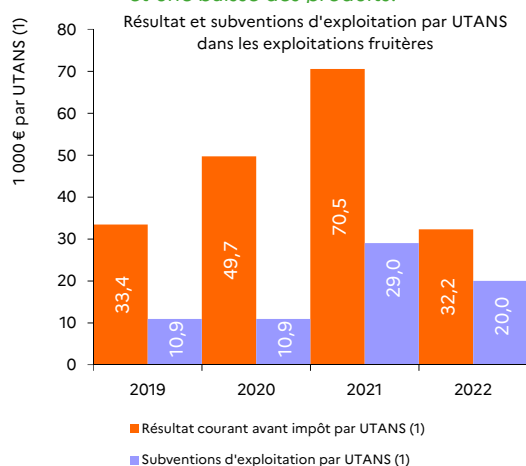
**1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?**

### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

#### FRUITS

Contexte marges brutes : Le prix à l'expédition a légèrement baissé

Lecture marges nettes : Elles baissent fortement ici, ce qui s'explique par une augmentation forte des charges et une baisse des produits.



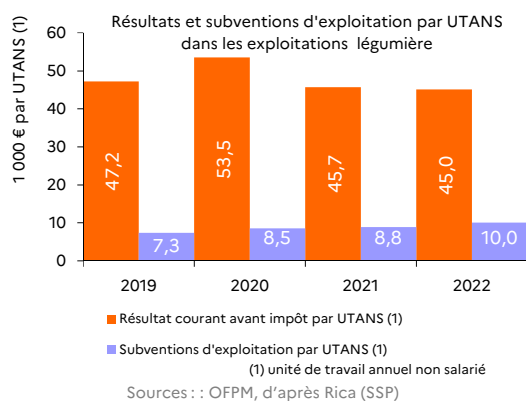
(1) unité de travail annuel non salarié

Source : OFPM, d'après Rica (SSP)

#### LEGUMES

Contexte marges brutes : Le prix à l'expédition a légèrement augmenté.

Lecture marges nettes : Elles sont stables, la progression des charges ayant annulé celle des produits.



(1) unité de travail annuel non salarié

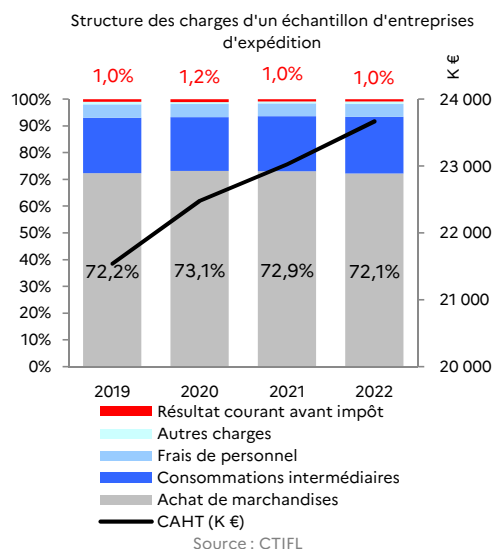
Sources : OFPM, d'après Rica (SSP)

### MAILLON DE LA DISTRIBUTION

#### Entreprises expédition (fruits & légumes)

Contexte marges brutes : Progression du prix expédition.

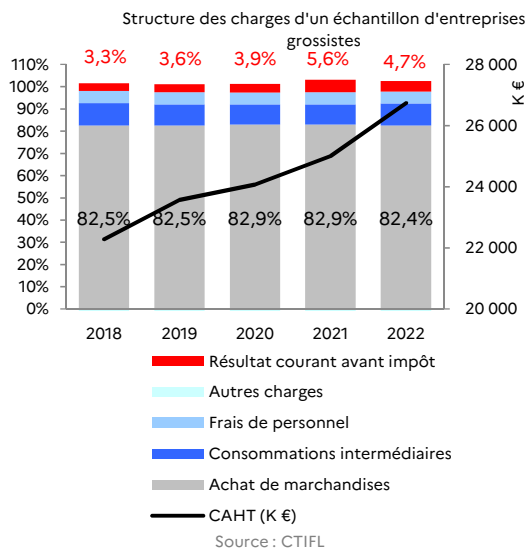
Lecture marges nettes : Elles se maintiennent en taux et progresse donc en valeur avec le chiffre d'affaires.



Source : CTIFL

#### Entreprises grossistes (fruits et légumes)

Lecture marges nettes : Après une année de nette progression, elles diminuent.

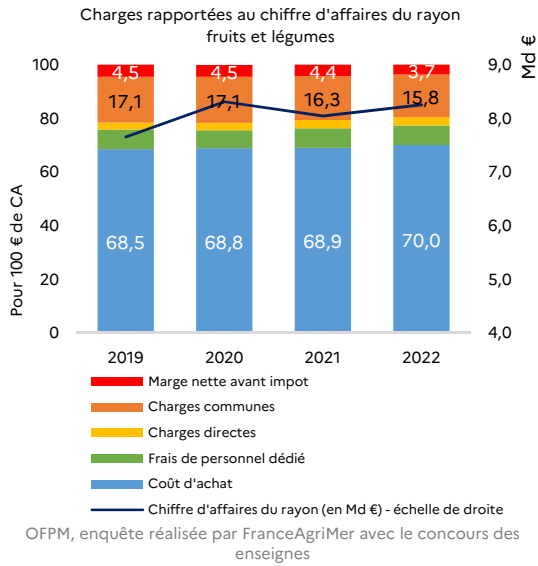


Source : CTIFL



### GMS

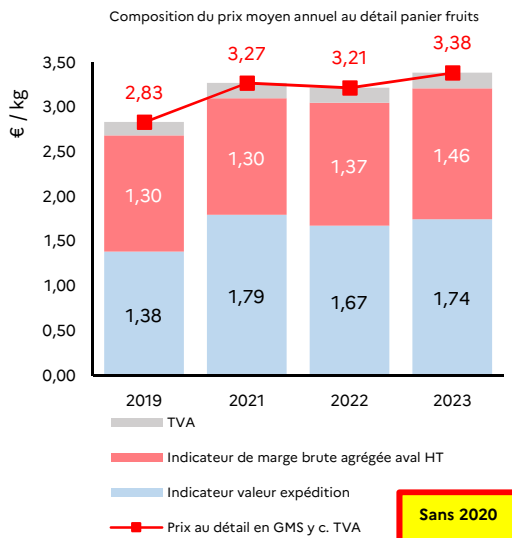
**Lecture marges nettes :** Baisse de la marge nette pour ce rayon.



**2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?**

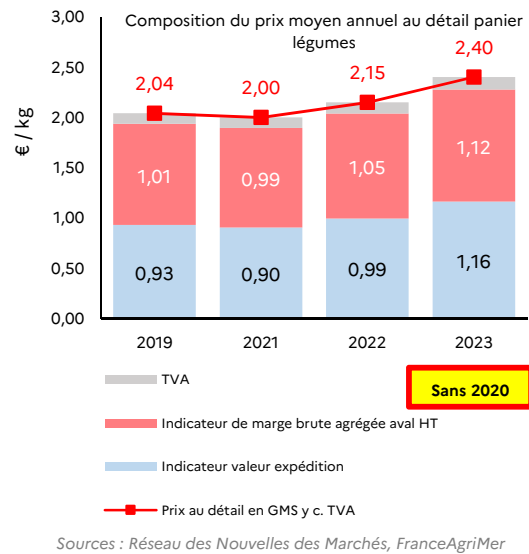
### Panier de fruits

**Lecture :** On observe que les maillons cessent de comprimer leurs marges en 2023. Ce qui se répercute sur le prix au détail.



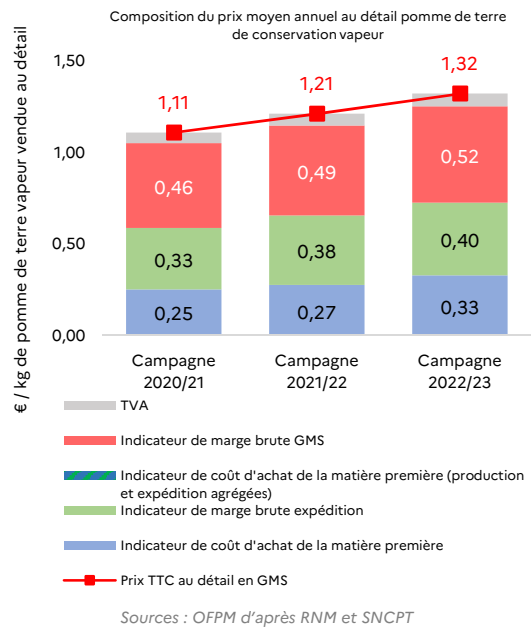
### Panier de légumes

**Lecture :** On observe que les maillons augmentent leurs marges en 2023. Ce qui se répercute sur le prix au détail encore plus fortement sur le panier légumes.



### Pommes de terre

**Lecture :** Augmentation tendancielle des marges brutes au niveau de tous les maillons de la chaîne depuis 2020 mais surtout au niveau du coût de la matière première agricole en 2023.





## Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2024 de l'Observatoire

### Filière : Pêche et aquaculture <sup>33</sup>

(Ces fiches n'ont pas vocation à être extraites du présent document « synthèse », les éléments ici doivent être mis en relief avec le reste des précisions ; notamment celles inscrites dans les sections filières du rapport au Parlement)

#### Éléments clés

##### Poids de la filière et acteurs

- Environ 500 000 tonnes de produits pêchés en 2022 sur le littoral français ;
- 3<sup>e</sup> pays de l'Union Européenne producteur de produits de l'aquaculture et 2<sup>e</sup> pays producteur de produits de la pêche.

##### Auto-provisionnement et représentativité de l'Observatoire

- (*Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation*). La France est faiblement auto-suffisante en consommation de poisson (avec un taux d'auto-provisionnement de 29 %). En ce qui concerne les produits coquillages, son autonomie est de 63 %.

##### Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Filière exemptée d'Égalim (pas de sanctuarisation de la matière première) ;
- Enormément d'importation en poissonnerie ;
- Contexte de l'écosystème marin qui accroît la disponibilité/offre de coquillages sur le marché (coquille Saint-Jacques notamment).

#### Enseignements 2010 – 2022 de l'Observatoire<sup>34</sup>

**De 2010 à 2021**, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

**Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval**, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur**, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

*Les produits de la pêche de l'aquaculture sont très diversifiés, avec une majorité de la consommation issue d'importations. Les équilibres offre/demande varient beaucoup d'un produit à l'autre. Toutefois, pour les produits suivis, la tendance est l'augmentation de la valeur de la matière première et de sa part dans le prix au détail. Ce qui correspond à un amortissement global par l'aval.*

**En 2022**, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

**La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé** dans le prix au détail ; **l'aval a encore amorti au niveau des marges brutes**, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces. Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie).

*La part du coût de la matière première a également progressé pour les produits de la pêche de l'aquaculture. En revanche, l'amortissement par l'aval n'est pas la règle pour tous les produits suivis. Les marges brutes aval progressent pour le lieu noir et la moule. Notamment du fait de péréquations entre produits chers pour lesquels l'aval cherche à préserver les volumes (saumon, cabillaud) et produits pour lesquels la consommation est moins élastique aux prix (lieu noir).*

<sup>33</sup> Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer aux pages 402 à 458 du Rapport 2024 de l'Observatoire.

<sup>34</sup> Attention : Pour des raisons comptables, l'analyse de l'Observatoire se fait systématiquement en terme de marges nettes à N-2 et en ce qui concerne les marges brutes à N-1 (voir 1.1 sur la méthode et données dans la synthèse).

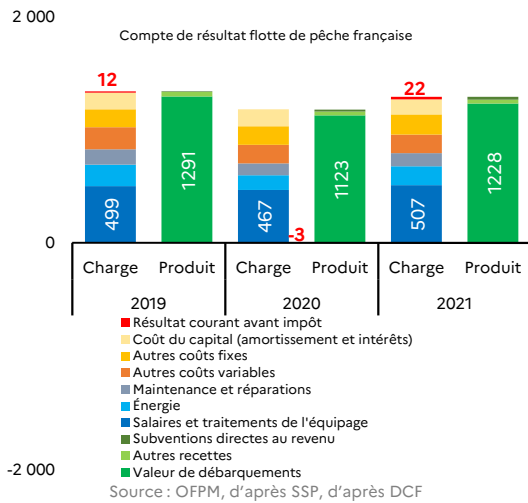
# Principaux résultats présentés dans le rapport 2024

## 1/ Quel impact des évolutions des marges brutes 2022 sur les marges nettes 2022 ?

### MAILLON DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Contexte marges brutes : Sur les produits étudiés, nous observons une augmentation, stagnation ou très légère diminution de la valeur et de la part de la MPA.

Lecture marges nettes : Ici, on observe une amélioration des marges nettes, car les charges ont augmenté moins fortement que le produit.

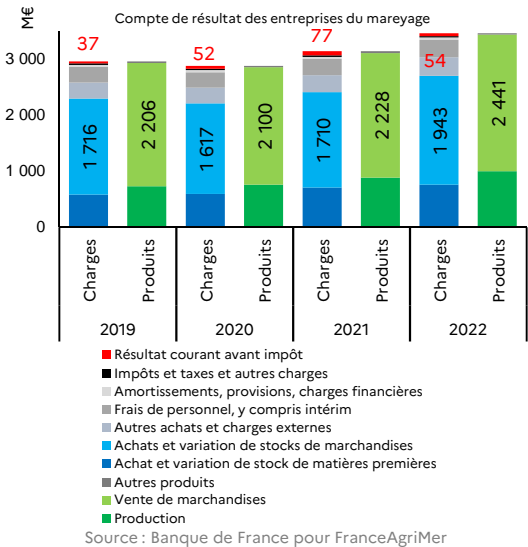


### MAILLON DE LA TRANSFORMATION

#### Mareyage

Contexte marges brutes : Elles ont diminué pour le maillon mareyage-filetage-grossiste.

Lecture marges nettes : A aussi diminué mais n'est pas le résultat le plus faible de la période observée.

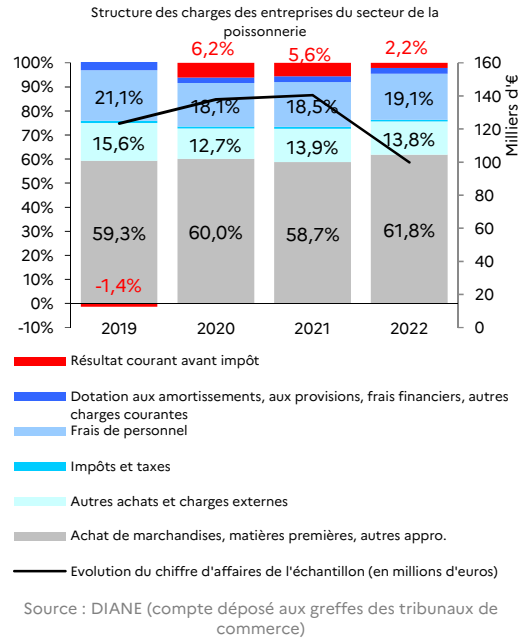


### MAILLON DE LA DISTRIBUTION

#### Entreprises poissonneries

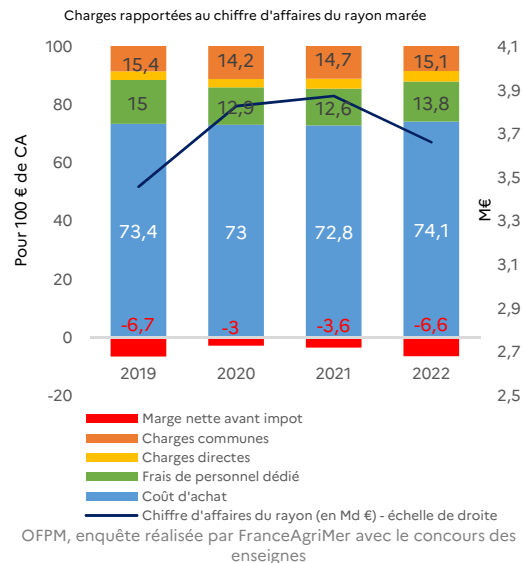
Contexte marges brutes : Elles ont comprimé leurs marges, sauf sur la coquille Saint-Jacques en poissonnerie.

Lecture marges nettes : Elles ont diminué de plus de moitié, avec une augmentation forte des achats et des autres charges. Avec en parallèle un CA en baisse sur la période.



#### GMS

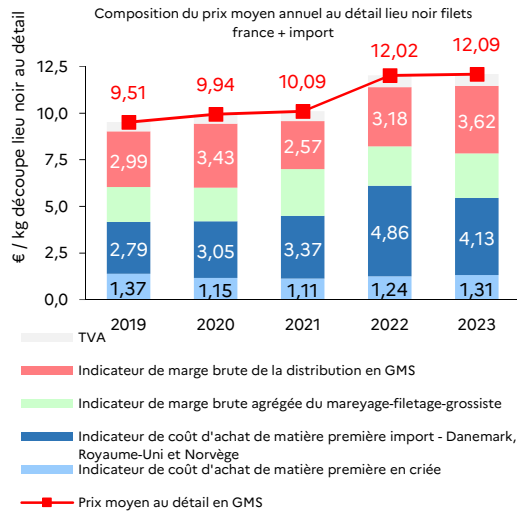
Lecture marges nettes : Résultat largement négatif, mais le rayon marée est un rayon d'appel pour la GMS avec un résultat marge nette historiquement négatif.



**2/ Quelles évolutions du coût de la matière première agricole en 2023 ? Reconstitution des marges brutes en aval ?**

**Lieu noir filets France + import**

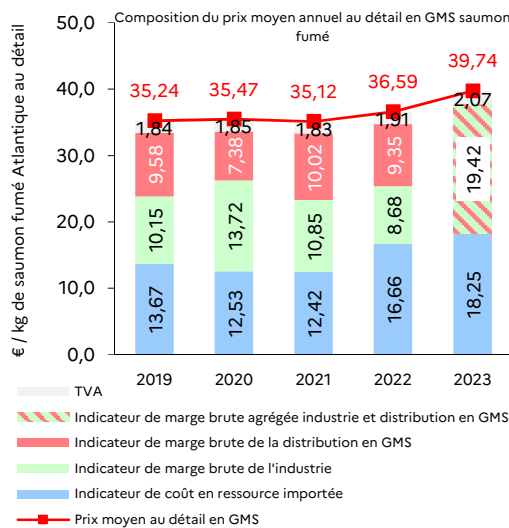
**Lecture :** *Légère baisse du coût et de la part de la MP dans le produit final, et une reconstitution des marges brutes aval.*



Source : OFPM, d'après FranceAgriMer/VISIOmer, Douane française, Réseau des Nouvelles des Marchés, et Kantar MyWorldPanel pour FranceAgriMer

**Saumon fumé**

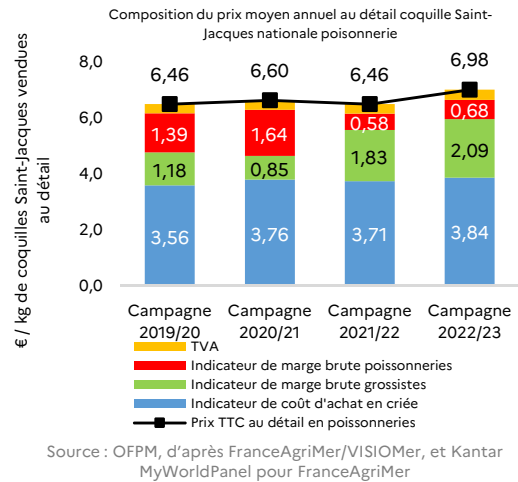
**Lecture :** *Il y a une tendance à l'augmentation du coût et de la part de la MPA dans le produit final sur toute la période observée. Ainsi qu'une augmentation des marges brutes aval, ce qui se répercute sur le prix au consommateur.*



Source : OFPM, d'après Eumofa, Douane française, ProdCom, Insee, et Kantar MyWorldPanel pour FranceAgriMer

**Saint-Jacques filière nationale poissonnerie**

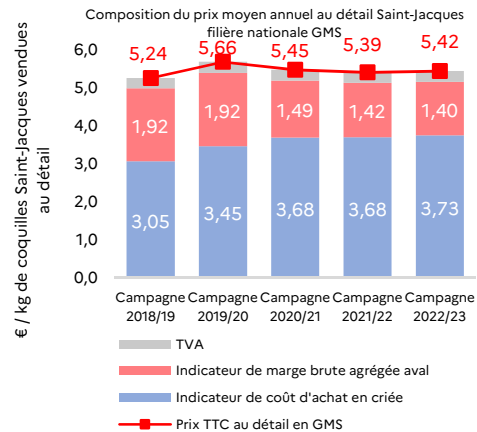
**Lecture :** *Augmentation de la part de la MP, ainsi qu'une tendance à la reconstitution de marge brute des grossistes mais une compression de la marge brute poissonnerie pour ne pas trop impacter le prix au consommateur.*



Source : OFPM, d'après FranceAgriMer/VISIOmer, et Kantar MyWorldPanel pour FranceAgriMer

**Saint-Jacques filière nationale GMS**

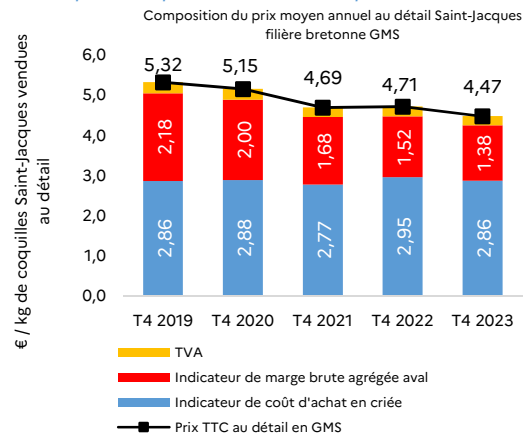
**Lecture :** *Coût de la MP historiquement élevé pour la coquille Saint-Jacques vendue en GMS qui a tendance à augmenter, tandis que la marge brute aval est en diminution sur la période.*



Source : OFPM, d'après FranceAgriMer/VISIOmer, et Kantar MyWorldPanel pour FranceAgriMer

**Saint-Jacques filière bretonne**

**Lecture :** *Pour la filière bretonne GMS, la part de la MP est globalement stable, en revanche la GMS a tendance à comprimer de plus en plus ses marges sur la période. Ceci impacte le prix TTC au détail qui est en baisse.*



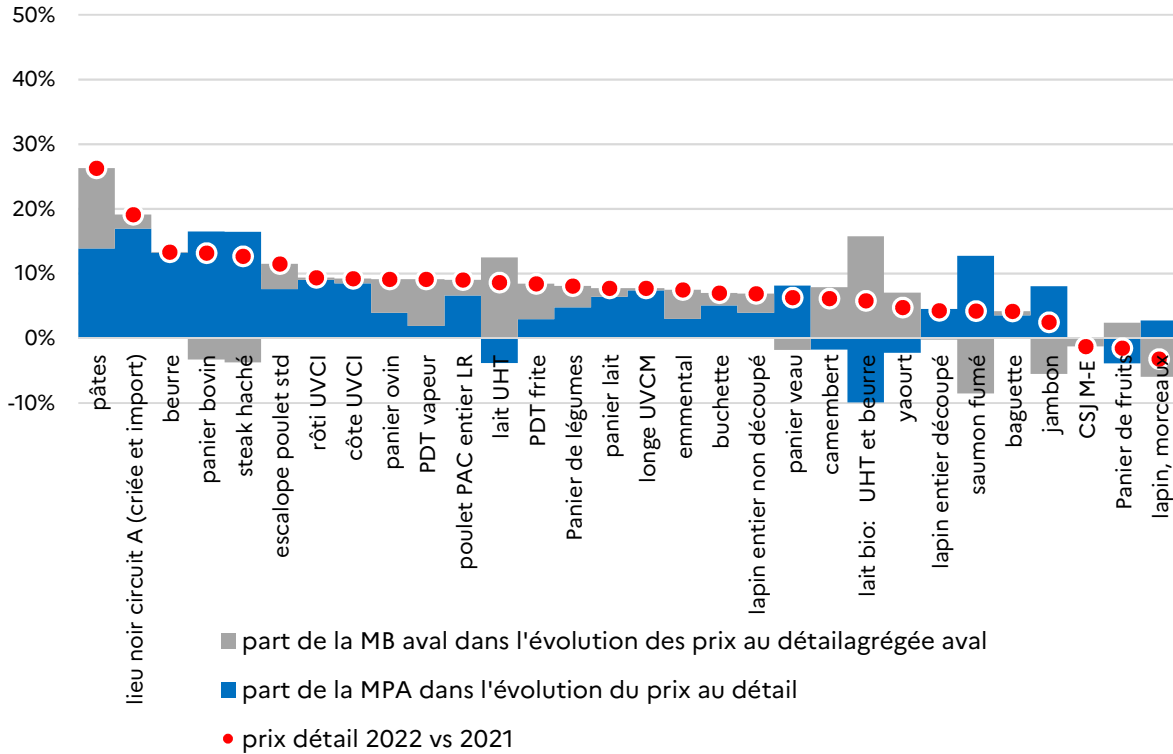
Source : OFPM, d'après FranceAgriMer/VISIOmer, et Kantar MyWorldPanel pour FranceAgriMer

## 5. ÉVOLUTION DES MARGES BRUTES : FOCUS SUR LES ÉVOLUTIONS CROISÉES DU PRIX AU DÉTAIL ET DE LA MATIÈRE PREMIÈRE AGRICOLE SUR CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

### 5.1. Rappel du constat fait en 2022

Graphique 9

Contribution de la matière première agricole et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2021 et 2022



Source : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa

Lecture : Entre 2021 et 2022, le prix des pâtes a augmenté de 26 % ; 14 % de cette hausse est imputable à la hausse de la matière première agricole (MPA) et 12 % à l'aval (industrie et distribution réunies). Pour les produits laitiers biologiques, la décomposition est la suivante : la baisse de la MPA aurait conduit à une baisse des prix pour le consommateur de -10 % et la marge agrégée aval de +16 % résultant en une inflation totale de +6 %.

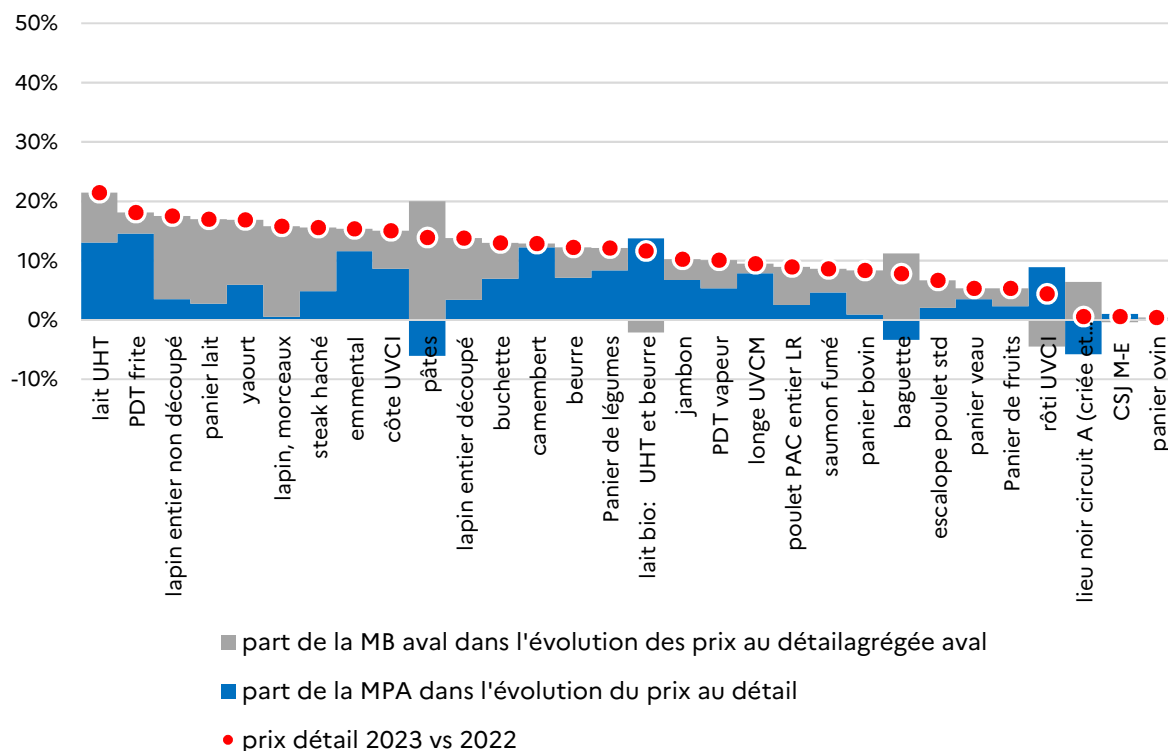
Entre 2021 et 2022 sur 30 produits suivis par l'Observatoire on constatait une hausse moyenne des prix au détail de 7,9 % avec encore 3 produits déflationnistes (fruits, coquille Saint-Jacques<sup>35</sup> et lapins, morceaux). Cette hausse des prix provenait principalement de la hausse de la MPA qui contribuait à elle seule à 5,5 points sur ces 7,9 points de hausse, les 2,3 points restants étant liés à l'évolution des marges en aval de l'agriculture. Pour 8 produits sur 30, on constatait même des marges brutes aval en baisse. On rappelle que dans le même temps, les prix d'autres postes de charges (salaire, gaz, emballages), qui doivent être payés sur ces marges brutes, avaient nettement progressé.

<sup>35</sup> CSJ M-E sur le graphique

## 5.2. En 2023, un fort effet de rattrapage en aval de l'agriculture ?

Graphique 10

### Contribution de la matière première agricole et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2022 et 2023



Source : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa

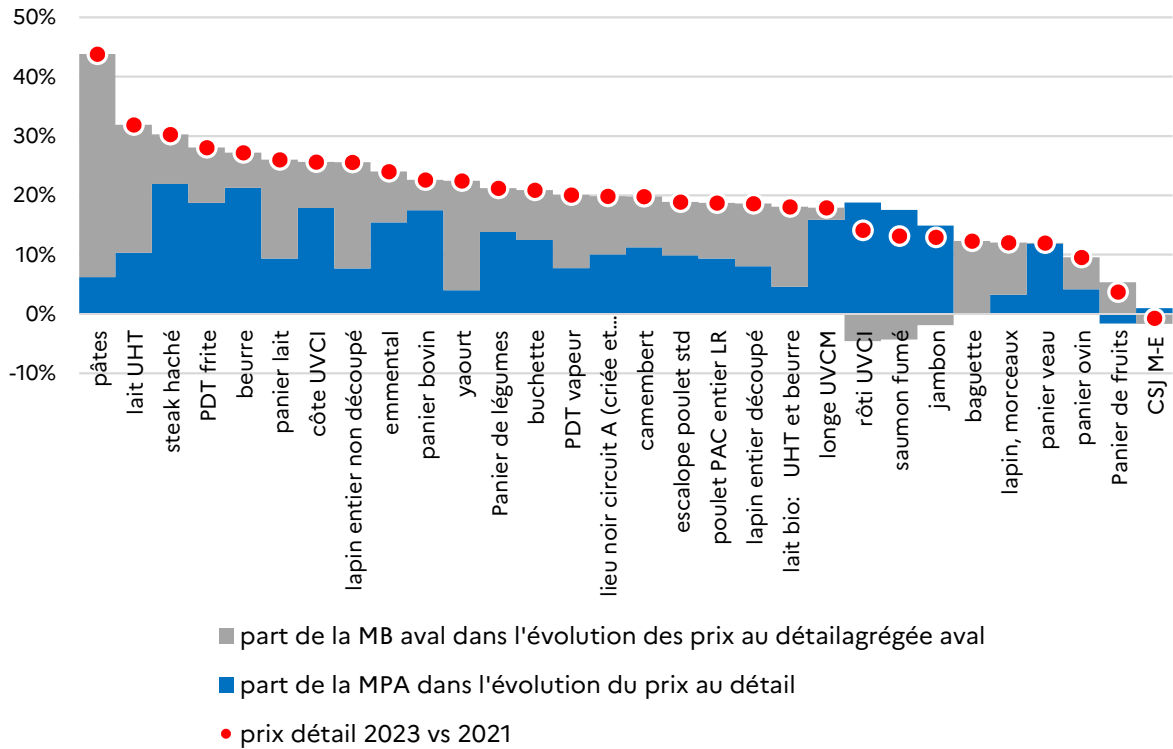
En 2023, on constate un net effet de rattrapage pour de nombreux produits suivis. La hausse des prix au détail s'accélère encore avec une nouvelle hausse de 10,9 % mais qui s'explique cette fois d'abord par la progression des marges brutes aval (6,0 points sur ces 10,9 contre 4,9 pour la MPA). Trois produits connaissent encore des marges brutes aval en baisse (rôti de porc, coquille Saint-Jacques pour la deuxième année consécutive et panier laitier biologique), mais on constate aussi des situations où la marge brute aval explique à elle seule la hausse du prix au détail notamment pour les pâtes ou la baguette pour lesquelles la MPA est en baisse.

## 5.3. Après deux années d'inflation, la part de la matière première agricole dans le prix au détail a progressé en moyenne mais suivi des évolutions contrastées, produits par produits

En cumulé sur deux années d'inflation 2022 et 2023 (Graphique 11), la hausse des prix au détail s'élève à 19,7 % : la MPA en représente la part la plus importante (10,7 points sur ces 19,7) mais la contribution de la marge brute agrégée aval est également très significative (+ 9 point) dans un contexte de forte hausse des autres charges qui sont rémunérées par cette marge brute (cf. ci-dessus). Une seule MPA est orientée à la baisse sur le cumul des deux années : il s'agit du panier de fruits, sachant que l'année 2021 avait été une année atypique, avec des prix élevés du fait des aléas climatiques. Quatre marges brutes aval concentrées sur deux filières (saumon fumé et coquille Saint-Jacques ; jambon et rôti de porc) diminuent également, en valeur absolue, sur l'ensemble des deux années.

Graphique 11

**Contribution de la matière première agricole et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2021 et 2023**



Source : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa

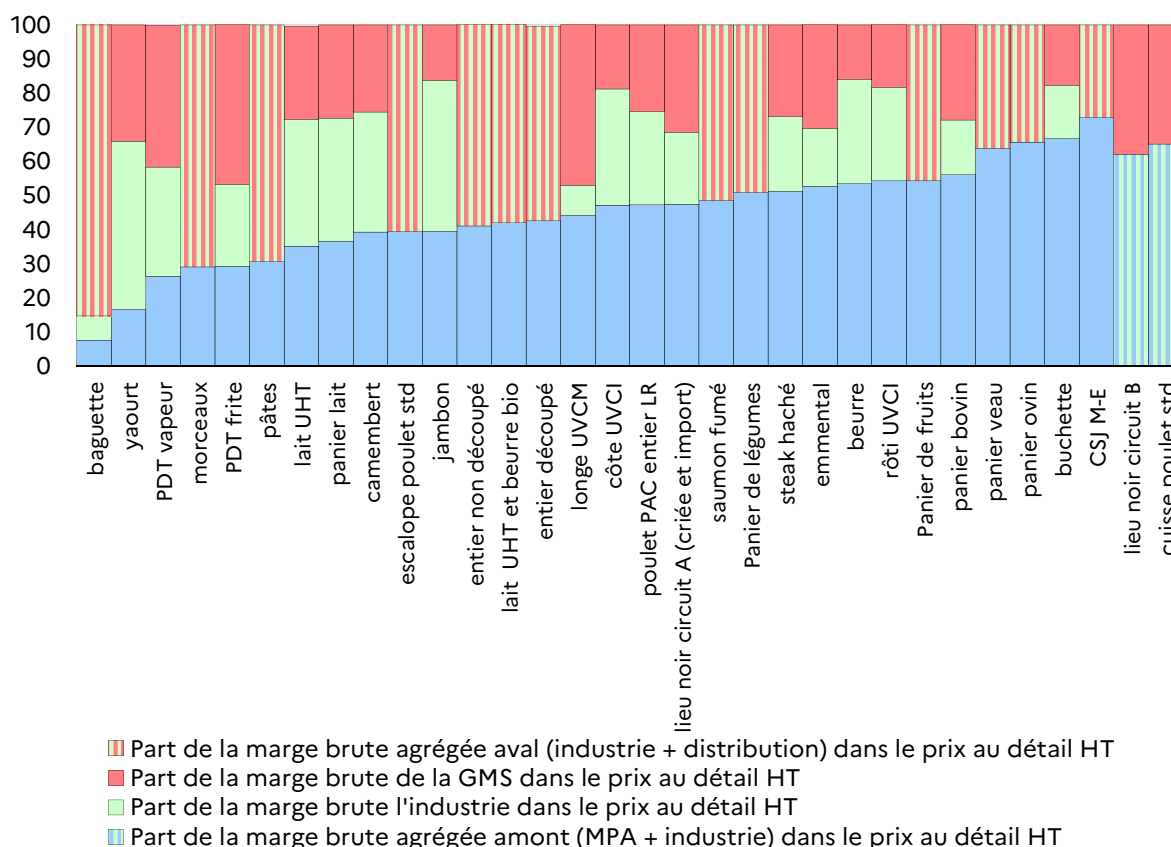
De manière générale, sauf pour le panier de fruits, la MPA a donc progressé en valeur absolue (en €/kg) entre 2021 et 2023 et contribué largement à la hausse des prix au détail. Mais, comme on l'a vu également, les marges brutes aval ont également progressé, principalement en 2023. Au total, la part de la MPA dans le prix des denrées alimentaires (en pourcentage du prix payé par le consommateur) a-t-elle progressé ? Sur la période d'inflation (2 ans), la réponse est plutôt oui car c'est le cas pour 20 produits sur 30 avec une hausse parfois supérieure à 10 points (c'est-à-dire que la part du prix au détail rémunérant la MPA est passée de 20 % à 30 % par exemple) mais on constate que ce n'est pas le cas pour 10 produits. La hausse de la part de la MPA est surtout sensible sur les légumes (y.c. la pomme de terre), les produits laitiers conventionnels riches en matière grasse (beurre et fromages) et les produits issus des troupeaux bovins et porcins.

## 5.4 CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS MAILLONS AU PRIX AU DÉTAIL HT

Les deux graphiques suivants représentent de manière synthétique la part de la MPA et des différentes marges brutes aval dans le prix au détail HT en 2023. Les produits étudiés y sont classés par **ordre croissant de contribution de la MPA** dans le prix au détail. Le graphique circulaire (Graphique 13) est uniquement un graphique **en surfaces (les proportions de chaque couleur sont celles des parts respectives dans le prix au détail)**. C'est une autre manière de représenter les données du graphique précédent.

Graphique 12

### Contributions de la matière première agricole et des marges brutes aval au prix au détail HT en 2023



Sources : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

### Lecture :

- Part de la matière première agricole dans le prix au détail du panier de produits étudié

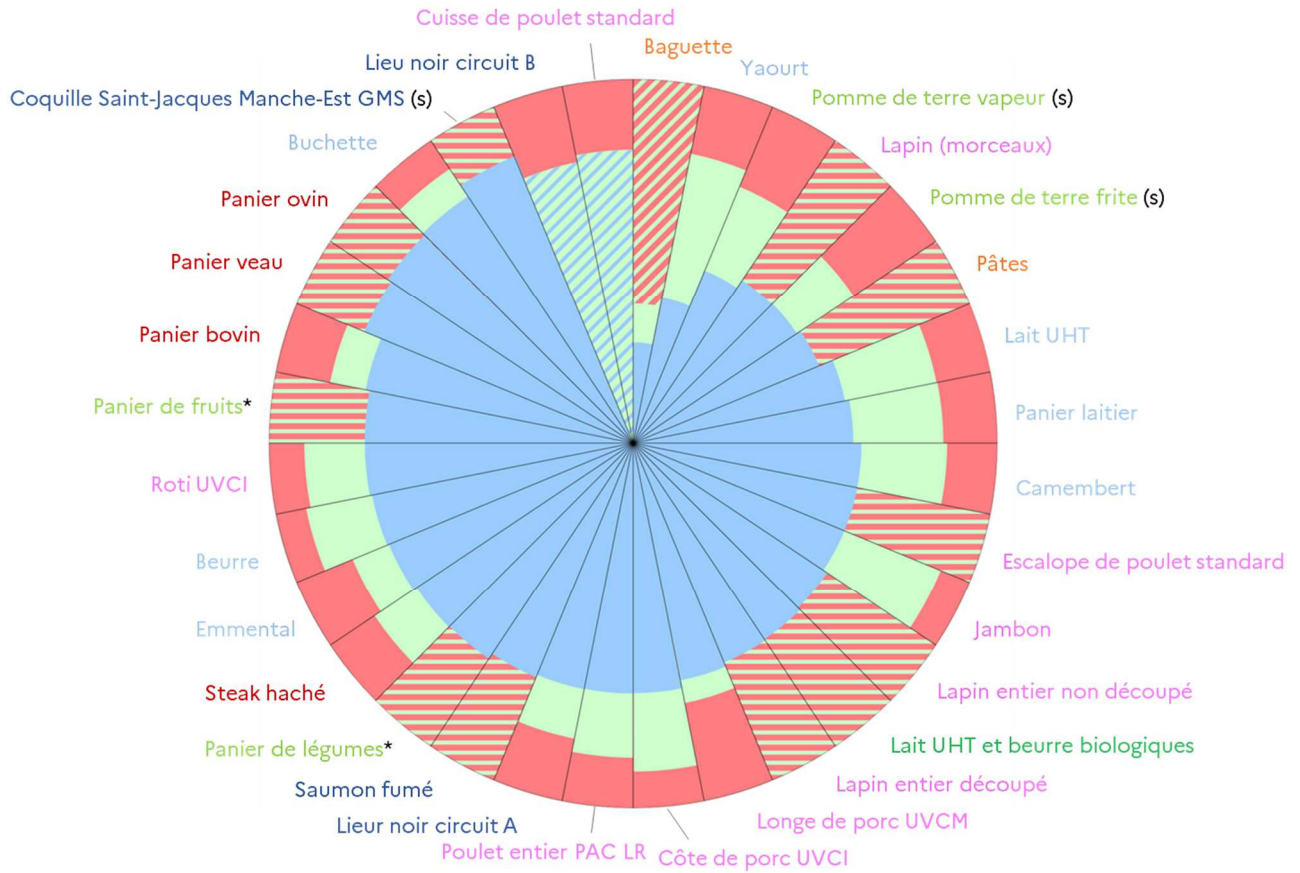
L'aire en bleu représente 44 % de la surface totale du graphique pour les produits où elle peut être isolée (32 sur 34). **La MPA représente ainsi, en moyenne, en 2023, 44 % du prix au détail HT** de 32 des 34 produits représentés sur ce graphique. On exclut en effet la part de la MPA du lieu noir circuit B et de la cuisse de poulet standard pour lesquels on ne dispose que d'une marge brute agrégée amont (MPA + industrie). **En 2022, ce pourcentage était identique, mais il était de 41 % en 2021.**

La contribution de la MPA dans le prix au détail HT est **très variable selon le produit** : elle est de moins de 8 % pour la baguette et de 73 % pour la coquille Saint-Jacques (CSJ) M-E sur le Graphique 12).



Graphique 13

**Contributions de la matière première agricole et des marges brutes aval au prix au détail HT en 2023**



\* Pour les fruits et légumes hors pomme de terre, faute de prix sortie exploitation agricole disponible, la MPA est considérée au stade expédition.

(s) : Les produits annotés d'un (s) sont des produits étudiés, non pas sur l'année 2023 comme les autres produits, mais sur la campagne de commercialisation 2022/2023 qui leur est propre.

Sources : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

**Lecture :**

▪ **Localisation des produits autour du cercle**

Ce graphique expose une information supplémentaire, en lien avec la **position des produits autour du cercle**. Les filières viande bovine, ovine, et produits de la pêche et de l'aquaculture sont plutôt rassemblées dans la partie gauche du graphique en cercle. Ce sont donc des **produits pour lesquels la MPA représente une part moyenne à importante du prix** au détail dans l'échantillon étudié.

Les filières céréales, pommes de terre, porcine et charcuterie, volaille de chair et lapins, sont principalement rassemblées dans la partie droite du graphique. Ce sont donc **des produits pour lesquels la MPA représente une part faible à moyenne du prix** au détail.

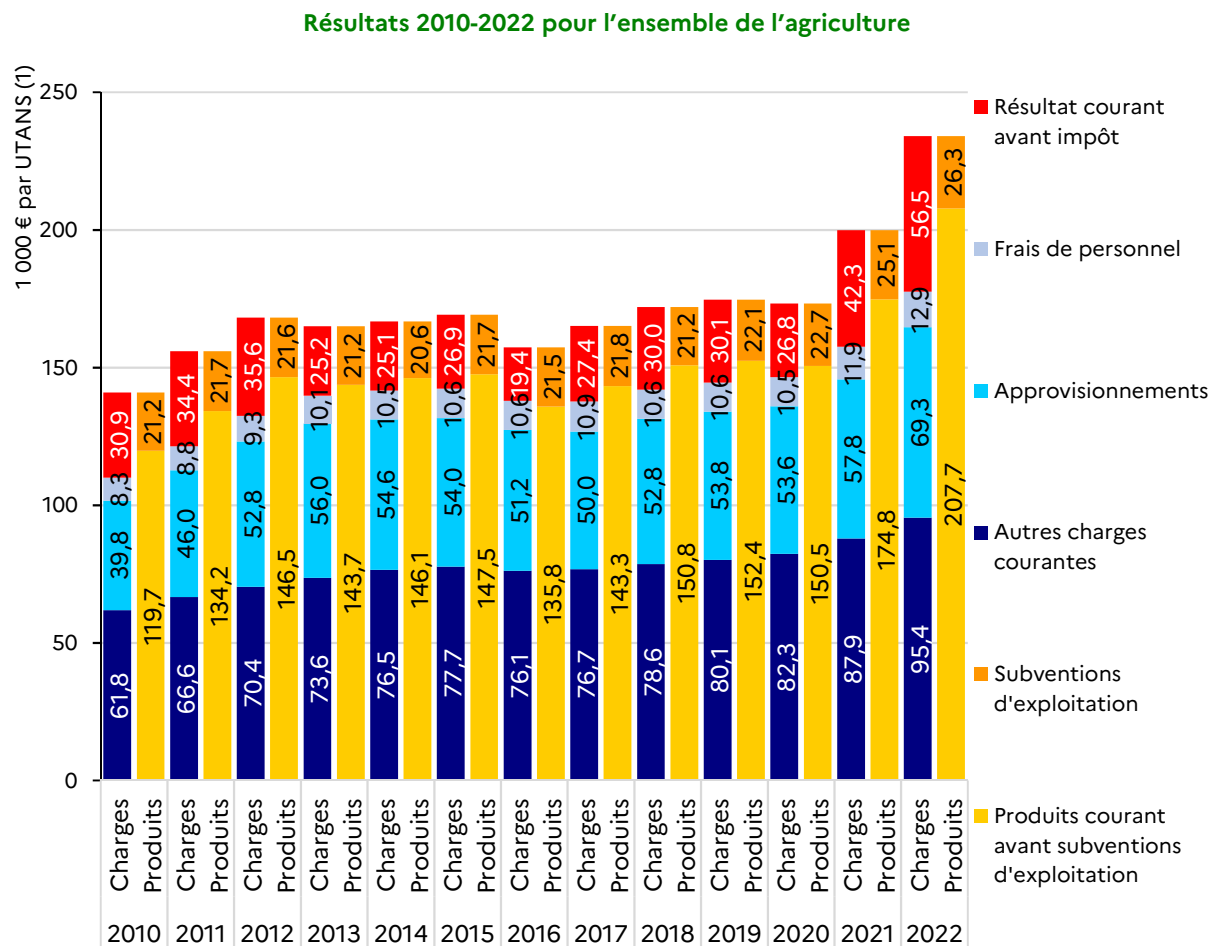
▪ **Parties hachurées et absence de données**

Par l'intermédiaire des parties en hachuré (pour 15 produits sur 34), ces graphiques mettent également en évidence l'**absence de données de prix des produits à certains maillons**. Au vu de ceci et en l'absence de données plus précises, il n'est ainsi pas possible de proposer un meilleur aperçu de la répartition de la contribution des marges brutes de l'industrie et de la GMS dans le prix au détail HT.

## 6. SYNTHÈSE TRANSVERSE DES RÉSULTATS SUR LES MARGES NETTES PAR MAILLON

### 6.1. Production agricole : résultats nets 2022, estimations 2023

Graphique 14



(1) UTANS = unité de travail annuelle non salariée  
Source : RICA (SSP).

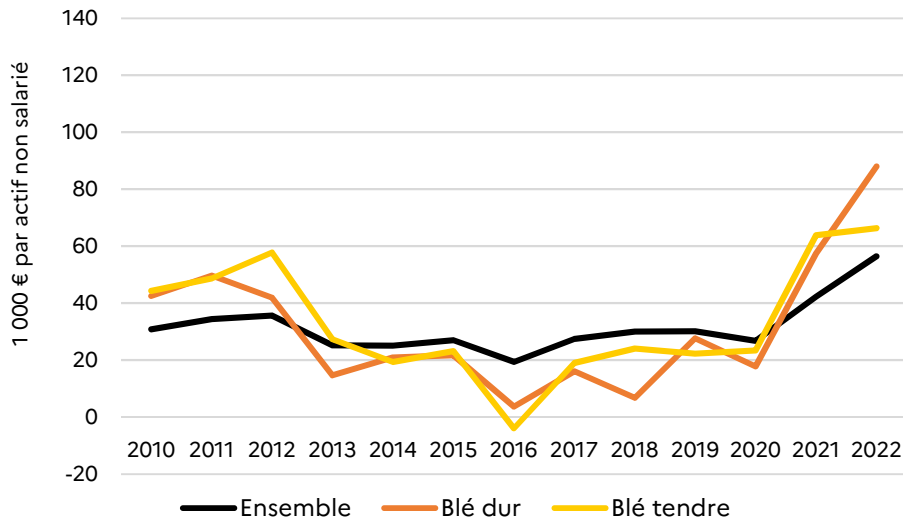
Lecture : Sur cette période 2010-2022, le rapport RCAI/UTANS subit deux fortes baisses en 2013 (hausse des charges) et 2016 (baisse des produits) et une autre de moindre ampleur en 2020 (hausse des charges). 2016 est le minimum de la période. Après 2016, le résultat moyen sur 2017-2020 (28,6 K€/UTANS) retrouve presque les valeurs de 2010-2015 (29,7 K€/UTANS en moyenne). 2021 et 2022 sont marquées par de très fortes progressions (+ 55 % puis + 33 %). En deux ans, le résultat net par exploitant non salarié a plus que doublé, pour atteindre en 2022 le meilleur résultat de la période 2010-2022.

#### 6.1.1. Résultats 2010-2022 pour les productions agricoles suivies par l'observatoire

Les courbes ci-après représentent l'évolution du RCAI/UTANS sur la même période pour chacune des productions suivies par l'Observatoire. Attention, l'échelle verticale de RCAI/UTANS n'est pas la même pour chaque graphique. La courbe « ensemble » en noir rappelle à chaque fois les résultats pour l'ensemble de l'agriculture. Les éléments de lecture se focalisent sur les dernières années disponibles et plus particulièrement 2022 pour éclairer la réponse à la problématique de lien entre marges brutes 2022 et marges nettes 2022.

Graphique 15

**Évolution du résultat courant avant impôt par actif non salarié : céréales**

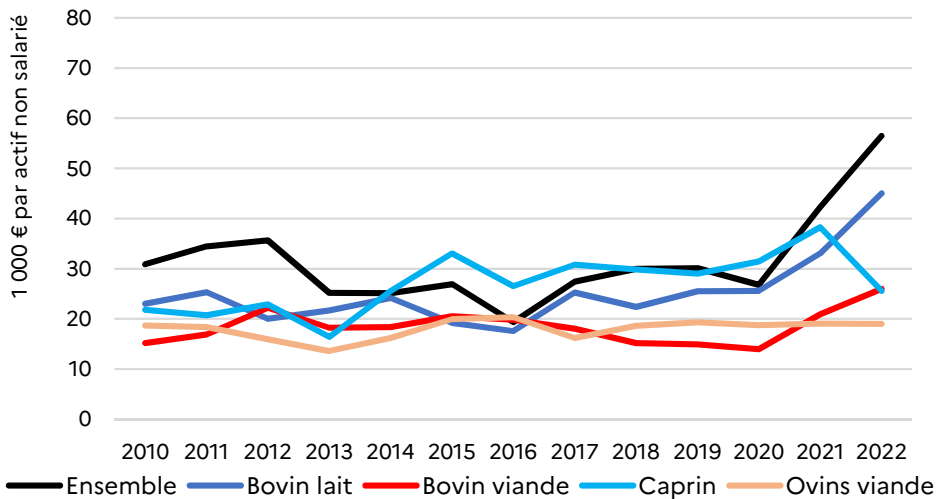


Source : OFPM d'après RICA

Lecture : En 2022, le résultat net augmente pour la deuxième année consécutive, surtout pour le blé tendre. Il est supérieur à l'ensemble de l'agriculture en 2021 et 2022 pour le blé tendre et le blé dur.

Graphique 16

**Évolution du résultat courant avant impôt par actif non salarié : ruminants**

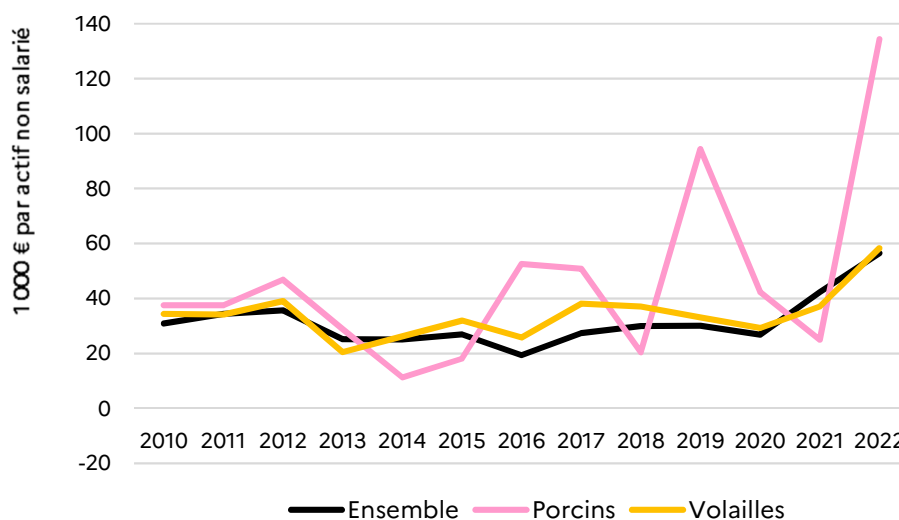


Source : OFPM d'après RICA

Lecture : En 2022, le résultat net diminue en caprin. Il est stable en ovins viande et progresse pour les bovins (lait et viande). Il est inférieur à l'ensemble de l'agriculture pour tous les ruminants suivis en 2021 et 2022.

Graphique 17

**Évolution du résultat courant avant impôt par actif non salarié : granivores**

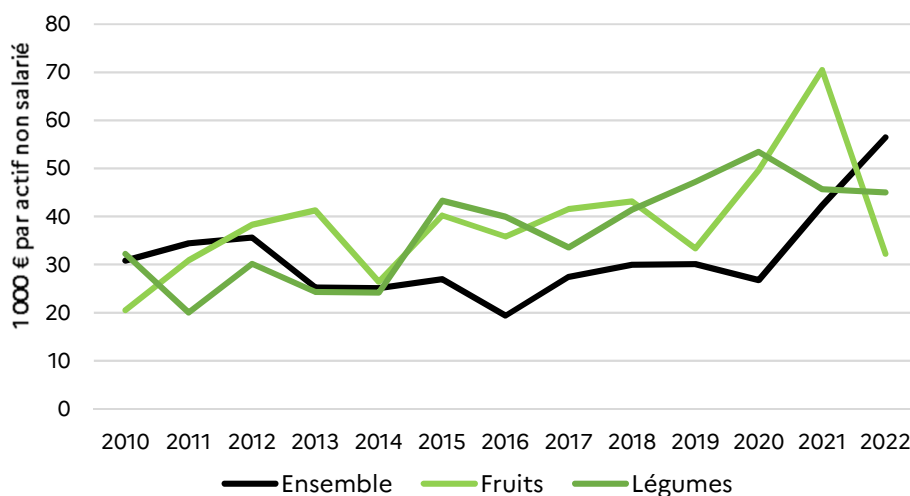


Source : OFPM d'après RICA

Lecture : Le résultat net des éleveurs de porc est le plus volatil des productions suivies. Il progresse fortement en 2022. En revanche, le résultat pour les volailles (toutes espèces, y compris production d'œufs) suit celui de l'ensemble.

Graphique 18

**Évolution du résultat courant avant impôt par actif non salarié : fruits et légumes**



Source : OFPM d'après RICA

Lecture : Le résultat net en production fruitière diminue en 2022, après une progression en 2021 liée à la hausse des prix par la réduction d'offre due au gel. Moins sensible aux aléas climatiques (notamment aux gels de printemps), la production de légumes ne suit pas la même tendance. Toutes deux sont en dessous de l'ensemble de l'agriculture en 2022. Ce qui n'était pas arrivé depuis 2012.

### 6.1.2. Estimations de résultats agricoles 2023 pour 10 productions suivies par l'Observatoire

Pour un certain nombre de productions suivies par l'Observatoire, il est possible de faire des simulations de résultat net 2023, selon des méthodes adaptées aux données disponibles.

La méthode privilégiée par l'Observatoire est de répartir des résultats définitifs n-1 du RICA, c'est-à-dire au niveau des données comptables de l'exploitation agricole dans son ensemble et de faire évoluer les produits et les charges principaux avec les indices correspondants s'ils sont disponibles. Dans ce cas, les résultats concernent l'ensemble de l'exploitation et sont exprimés par unité de main-d'œuvre non salariée présente sur l'exploitation (RCAI/UTANS) comme dans les graphiques précédents.

Pour certaines productions, des estimations plus détaillées peuvent être réalisées à partir des travaux des instituts techniques agricoles. Dans ces travaux, les résultats sont rapportés à l'atelier<sup>36</sup> et donc exprimés sous forme de solde disponible (produits perçus moins charges constatées avant impôts) par quantité produite.

Dans les deux cas, le résultat net indiqué (RCAI par UTANS ou solde disponible par quantité produite) sert à rémunérer les facteurs de production propres au niveau à l'exploitation (travail de l'exploitant ou des coexploitants, capital propre investi, foncier détenu par l'exploitation). Le RCAI (ou solde disponible) n'est pas le revenu de l'exploitant. Le revenu de l'exploitant est prélevé sur ce RCAI (ou solde disponible).

En complément des soldes disponibles, **approche adoptée par l'Observatoire dans ce rapport afin de rendre compte des évolutions des « marges nettes » au stade de la production**, de manière la plus harmonisée possible entre filières, en limitant autant que possible les conventions de calcul, et proche dans sa logique de construction des approches retenues pour les autres maillons, les indicateurs de coûts de production définis par les interprofessions (voir tableau sur le site de l'OFPM (<https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/indicateurs-de-couts-de-production-agricole>)) sont également indiqués dans le tableau.

**La finalité de ces indicateurs de coûts de production est différente**, ayant vocation à servir de référence pour la contractualisation au sein des filières. Aussi, ces indicateurs de coûts de production adoptent des conventions de calcul et méthodes propres à chaque filière et qui ne peuvent être comparées entre elles. Ces calculs intègrent notamment des charges supplétives qui ne sont pas issues de la comptabilité des exploitations mais sont des conventions validées interprofessionnellement et destinées à intégrer, dans l'ensemble des coûts qui doivent être rémunérés par les produits de l'exploitation, en plus de ces charges mesurées comptablement, un certain niveau de rémunération des facteurs de production apportés par les agriculteurs, à commencer par le travail. À titre d'illustration de ces différences dans les conventions retenues par filières : le travail des exploitants est rémunéré à hauteur de 2 SMIC en élevage de ruminants contre 1,3 SMIC en grandes cultures.

Enfin, il n'existe pas actuellement de méthode permettant de faire des estimations robustes pour les autres productions suivies (blé dur, pomme de terre, fruits et légumes).

---

<sup>36</sup> Une exploitation agricole peut comporter plusieurs ateliers correspondants à des productions différentes. Par exemple, une exploitation de polyculture élevage peut être composée d'un atelier grandes cultures et un atelier naisseur-engraisseur de bovins.

Tableau 6

**Éléments d'estimation des marges nettes 2023 pour 10 productions agricoles suivies par l'Observatoire**

Production	RCAI (k€/UTANS) ou solde disponible (€/quantité produite) 2022 (1)	RCAI (k€/UTANS) ou solde disponible (€/quantité produite) 2023 (1)	Coût de production (€/quantité produite) 2022 (2)	Coût de production (€/quantité produite) 2023 (2)
Blé tendre	119 € / T	11 € / T	232 € / T	264 € / T
Volaille de chair (poulet standard)*	- 0,10 €/ kg carcasse	- 0,12 €/ kg carcasse	1,88 €/ kg carcasse	1,99 €/ kg carcasse
Lapin	0,63 €/ kg carcasse	0,58 €/ kg carcasse	4,05 €/ kg carcasse	4,40 €/ kg carcasse
Veau de boucherie (hors contrat d'intégration)	24,6 k€ / UTANS	23,8 k€ / UTANS	611 € / 100 kg vif	657 € / 100 kg vif
Ovin viande	19,0 k€ / UTANS	20,6 k€ / UTANS	16,4 €/ kg de carcasse d'agneau vendu (herbagers)	17,4 €/ kg de carcasse d'agneau vendu (herbagers)
Caprin lait	25,6 k€ / UTANS	35,9 k€ / UTANS	1 007 € / 1000 l	1 050 € / 1000 l
Bovin viande	26,0 k€ / UTANS	28,2 k€ / UTANS	524 (naisseurs) 401 (naisseurs- engraisseurs de jeunes bovins) €/ 100 kg vif	561 (naisseurs) 429 (naisseurs- engraisseurs de jeunes bovins) €/ 100 kg vif
Lait de vache conventionnel de plaine	156 € / 1000 l	160 € / 1000 l	547 € / 1000 l	581 € / 1000 l
Lait de vache biologique de plaine	189 € / 1000 l	212 € / 1000 l	708 € / 1000 l	744 € / 1000 l
Élevage porcin	134,4 k€ / UTANS	229 k€ / UTANS	ND	ND

(1) Sources : OFPM, d'après RICA et Insee pour le RCAI/UTANS, d'après instituts techniques agricoles et Inosys pour le solde disponible

(2) sources : instituts techniques agricoles

RCAI : résultat courant avant impôt, UTANS : unité de travail annuel non salarié, RICA : réseau d'information comptable agricole.

\* pour le poulet standard, ce résultat tient compte, par convention, des amortissements pour un élevage ayant récemment investi dans des bâtiments neufs, financés à 80 % par emprunt bancaire.

Lecture : D'après ces estimations, le revenu net 2023 des exploitations agricoles est en forte baisse pour le blé tendre après une très forte progression en 2021 et 2022. Il diminue également pour le poulet de chair et légèrement pour le lapin et le veau de boucherie (hors contrat d'intégration). À noter que pour le poulet de chair, le coût entrée abattoir, utilisé faute de mieux pour approcher les produits de l'exploitation, n'est pas directement représentatif de la rémunération de l'éleveur. En effet, l'éleveur est rémunéré selon les conditions définies avec l'organisation de producteurs (OP). Le prix entrée abattoir est un prix de cession négocié entre OP et abatteurs. Le revenu net estimé est en progression en 2023 pour les ovins viande, caprins lait, bovin viande (sauf veau de boucherie), lait de vache (conventionnel et biologique) et porc.

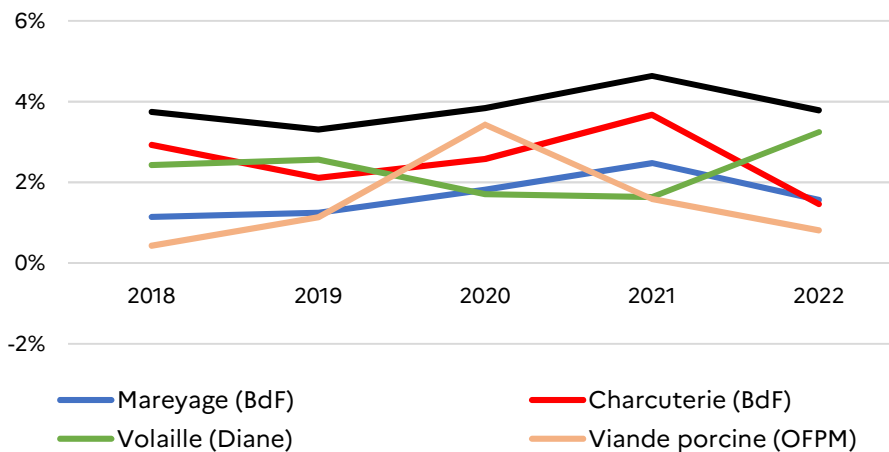
## 6.2. Industries agroalimentaires, résultats nets 2022

### 6.2.1. Résultats 2018-2022

À partir des différentes sources utilisées par l'Observatoire, il est possible de mettre en évidence les évolutions de résultat net rapporté au chiffre d'affaires (profitabilité) sur la période 2018-2022. Il s'agit du ratio RCAI/CA, sauf pour l'industrie laitière, pour laquelle le Crédit Agricole donne l'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization). La courbe « IAA BdF » est un agrégat suivi par la Banque de France qui exclut l'alimentation animale, la fabrication de sucre, la première transformation des grains et les boissons.

Graphique 19

#### Résultat courant avant impôt/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation de viande, poissons et crustacés

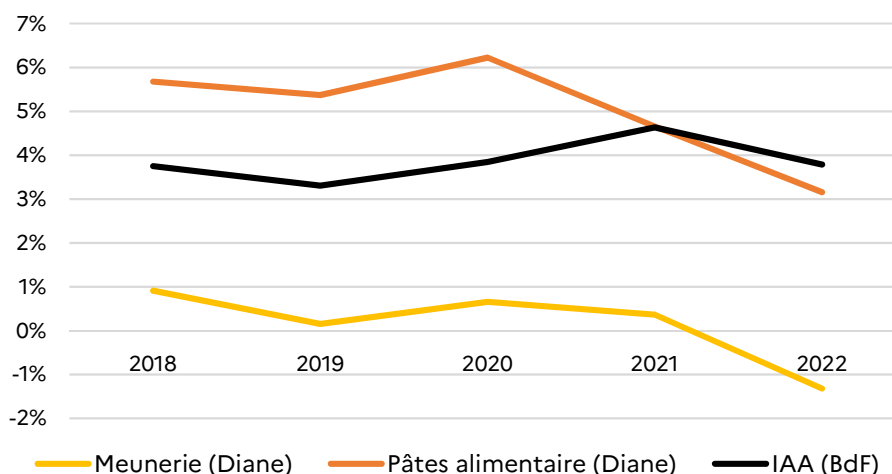


Sources : Banque de France, Diane, OFPM

Lecture : En 2022, le taux de profitabilité (ici RCAI/CA) diminue, sauf pour la volaille.

Graphique 20

**Résultat courant avant impôt/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation de céréales**

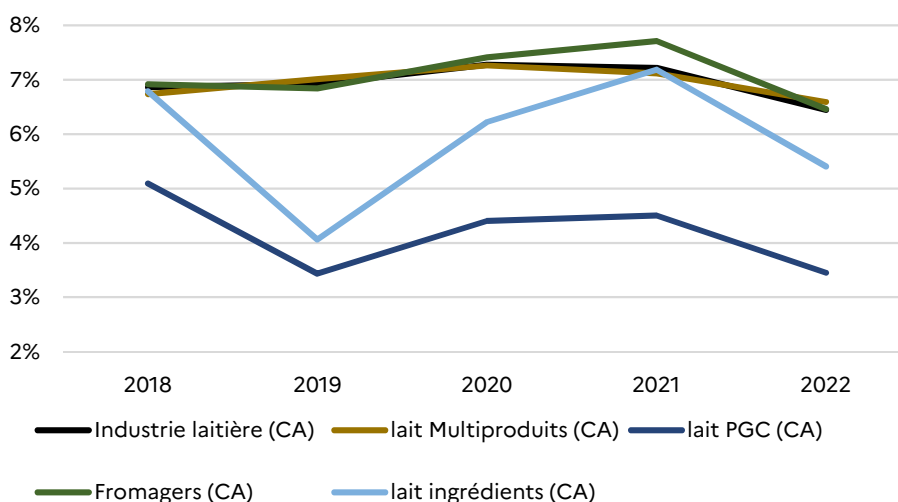


Sources : Banque de France, Diane

Lecture : En 2022, le taux de profitabilité (ici RCAI/CA) diminue.

Graphique 21

**EBITDA/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation laitière**



Sources : Observatoire financier du Crédit Agricole

Lecture : en 2022, le taux de profitabilité (ici EBITDA/CA) diminue.

**6.2.2. Estimations 2023**

Elles sont possibles en abattage-découpe de porc et bovin car l'Observatoire effectue une enquête directement auprès d'entreprises d'abattage-découpe et transformation de viande. Pour la viande porcine et la viande bovine, les résultats sont disponibles sur les 9 premiers mois de 2023 et peuvent être comparés à la même période de 2022. Pour ces deux activités, le RCAI ramené à l'activité d'abattage (ct/kg carcasse) ou au CA (%) diminue sur 9 mois entre 2022 et 2023. Il est négatif sur cette période pour ces deux activités.



Tableau 7

**Rentabilité de l'abattage-découpe de viande porcine et de viande bovine sur 9 mois 2022 et 2023**

Production	RCAI en ct/kg carcasse		RCAI en % du CA	
	2022	2023	2022	2023
Abattage-découpe viande bovine	5	- 7	0,8 %	- 0,9 %
Abattage-découpe viande porcine	1	- 5	0,5 %	- 1,7 %

Source : enquête OFPM

**6.3. Grandes Surfaces Alimentaires, résultats nets 2022**

Dans l'approche par les comptes de la Nation, il n'existe pas de détail permettant de différencier le commerce de détail alimentaire du commerce de gros.

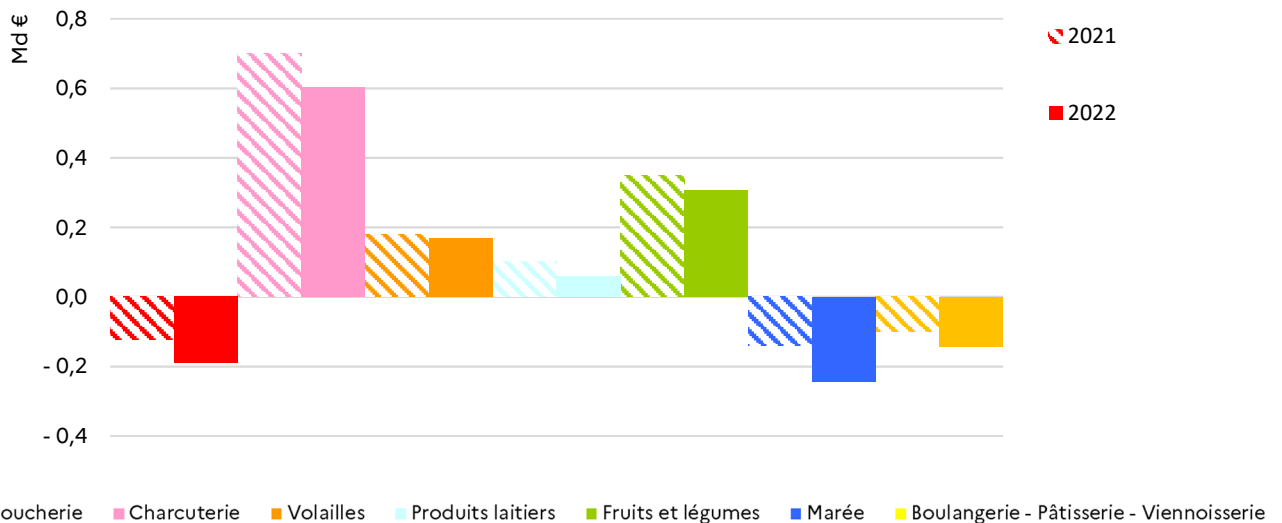
L'Observatoire réalise une enquête directement auprès de 7 des 9 principales enseignes (Auchan, Carrefour, Casino, Cora, E. Leclerc, Intermarché-Les Mousquetaires et Système U), sur les résultats (du chiffre d'affaires à la marge nette) de 7 rayons représentatifs des produits et filières suivis. Les données détaillées, de 2012 à 2022 sont disponibles dans la section 11 du chapitre 3.

Pour 2022, les résultats de cette enquête mettent en évidence :

- Une progression du chiffre d'affaires (+ 0,7 %) inférieure à l'inflation, en lien avec la diminution des volumes (cf. point 3.2 supra) ;
- Une diminution de la marge nette pour chacun des 7 rayons, résultant de la progression des coûts d'achat et des autres charges.

Graphique 22

**Marge nette avant IS des sept rayons suivis des GMS en 2021 et 2022 (2021 en hachuré, 2022 en plein)**



Source : OFPM, enquête réalisée auprès des enseignes

Lecture : En 2022, la marge nette diminue pour chacun des 7 rayons suivis.

## 7. POINTS CLÉS QUANT À LA RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES

Encadré 4

### Est-il possible d'attribuer une partie des évolutions observées depuis 2022 à Égalim ?

Le choc de prix agricoles observé en 2022 est concomitant avec l'entrée en vigueur de la non négociabilité de la matière première agricole dans les relations commerciales entre les industries agroalimentaires et la grande distribution, introduite par la loi dite « Égalim 2 ». Tout ou partie de la progression du coût de la matière première agricole en 2022 et 2023 (sauf le blé qui baisse en 2023) peut-il être attribué à une meilleure transmission du coût de la matière première agricole de l'amont vers l'aval grâce à Égalim ?

- L'Observatoire ne dispose pas d'éléments permettant de différencier les parts attribuables aux différentes causes possibles. Or, justement, l'application de la loi est concomitante d'une inflation générale des prix, inflation mondiale dont l'origine est exogène au système alimentaire français et d'un niveau inédit au XXI<sup>e</sup> siècle. Il n'est donc pas possible d'exclure que des effets soient attribuables à la loi, mais l'Observatoire ne peut pas apporter une réponse de nature causale isolant l'effet net de ses dispositions ;
- L'alimentation humaine à domicile n'est pas la seule source de revenu de l'agriculture. Globalement, l'alimentation humaine en France (à domicile et hors domicile) contribue à environ 40 % du revenu brut de l'agriculture française, avec de très fortes disparités entre filières. Par exemple, environ la moitié du blé tendre français est exportée alors qu'un dixième environ sert à faire du pain. Il est ainsi difficile de répartir la progression de coût de la matière première blé tendre observée en 2022 entre effet du marché mondial sur l'offre en France et effet d'Égalim sur la transmission vers l'aval en France ;
- Pour autant, les travaux de l'Observatoire donnent des points de référence qui pourront être comparés à d'autres évolutions, dans des contextes différents, pour essayer de tirer des enseignements plus précis a posteriori.

### Points clés pour chacune des deux problématiques :

**Quel impact des évolutions de marges brutes en 2022 sur les marges nettes 2022 ?** La progression du coût de la matière première agricole s'est-elle traduite par une augmentation du résultat net des exploitations agricoles ? La compression des marges brutes en aval a-t-elle conduit à une diminution des marges nettes dans l'industrie, dans la grande distribution ?

Pour mémoire (cf. point 2 de la présente synthèse), cette première problématique s'inscrit dans le contexte économique qui a démarré à la fin de l'année 2021 et s'est poursuivi toute l'année 2022, qui se caractérise par l'augmentation du prix des matières premières en général et des produits agricoles en particulier (à l'exception des fruits, dont les prix ont baissé en 2022, pour ce qui concerne les produits suivis par l'Observatoire).

- Lorsque le coût de la matière première agricole a augmenté dans les produits alimentaires suivis par l'Observatoire, les résultats nets des exploitations agricoles concernées se sont également améliorés ;
- Lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires...) des industries agroalimentaires ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont diminué ;
- Pour les pâtes alimentaires, la marge nette industrielle diminue aussi, malgré la progression de marge brute en 2022 sur les pâtes sèches ;
- Pour la charcuterie également, la marge nette de l'industrie diminue sur l'ensemble de l'activité alors que la marge brute industrielle sur le jambon cuit progresse ;
- En revanche, la marge nette industrielle augmente en 2022 pour l'abattage-découpe de poulet, suivant ainsi l'évolution des marges brutes industrielles sur les produits de poulet de chair suivis ;

- Au niveau des GMS, la marge nette diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée et boulangerie-pâtisserie).

**Quelle évolution des marges brutes en 2023 ?** Le coût et la part de la matière première agricole continuent-ils de progresser ? Les maillons de l'aval reconstituent-ils leurs marges brutes respectives ?

Dans un contexte d'évolution différenciée des prix agricoles entre le blé, dont le prix baisse en 2023 et les autres produits suivis, pour lesquels les prix progressent en 2023, tandis que les autres charges (énergie, emballages, salaires) augmentent également :

- Le coût de la matière première agricole a encore augmenté en 2023, à l'exception notable des céréales pour lesquelles il a diminué (le coût de la matière première agricole blé tendre nécessaire à la production d'un kilogramme de baguette passe de 405 €/t en moyenne en 2022 à 290 €/t en 2023), et dans une moindre mesure de la viande ovine pour laquelle il est stable ;
- Cependant, sa part dans le prix au détail des produits suivis a globalement peu progressé<sup>37</sup> par rapport à 2022, du fait des reconstitutions de marges brutes aval même si cette stabilité moyenne cache de nettes hausses et de nettes baisses ;
- Les marges brutes aval qui avaient été comprimées ou étaient restées stables en 2022 ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023, pour atteindre parfois un niveau supérieur à ceux observés sur la période récente. Ces hausses de marges brutes aval sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...);
- Le panier de fruits, le panier de légumes et les pommes de terre suivent tous la tendance générale (hors céréales), avec une progression des prix amont et des marges brutes aval. Il n'y a pas eu d'effet climatique ou d'autre choc majeur sur ces marchés de fruits et légumes pour différencier les tendances entre ces productions très sensibles aux ajustements conjoncturels à court terme entre l'offre et la demande.
- Pour les céréales, pour lesquelles le coût de la matière première a progressé en 2021 et 2022 puis diminué en 2023, les marges brutes aval se reconstituent en 2023 à un niveau supérieur à ceux observés depuis 2017 ;
- En poulet de chair, la baisse d'offre depuis 2021, liée à l'épizootie d'influenza aviaire hautement pathogène, a contribué à une nouvelle progression du coût de la matière première agricole, ainsi que de la marge brute abattage-découpe, pour le poulet label rouge, qui avait également progressé en 2022 ;
- Les produits de la mer font particulièrement ressortir les péréquations de marges brutes en aval, notamment par la GMS, pour préserver les volumes sur les produits les plus chers (exemple du saumon pour les poissons) en compensant sur d'autres produits moins chers pour lesquels la consommation est moins élastique au prix (lieu noir par exemple) ;
- Au sein des produits porcins, la GMS a encore diminué sa marge brute sur le jambon cuit. Il s'agit d'un produit pour lequel elle tient visiblement à préserver les volumes, produit par ailleurs vendu dans le rayon charcuterie, qui est celui qui a la marge nette la plus élevée des sept rayons suivis ;
- En revanche, en viande bovine, les marges brutes de la GMS augmentent pour atteindre un niveau supérieur à celui observé depuis 2016. Il s'agit de produits vendus dans l'un des trois rayons traditionnels à marge nette historiquement négative (boucherie, boulangerie, marée). Ces rayons à marge nette négative renvoient surtout à des questions d'image des enseignes, de service, de fraîcheur, contribuant à la fréquentation des magasins ;

<sup>37</sup> Avec des évolutions différentes entre produits, cf. point 5.3

- En lait de vache biologique, la marge brute agrégée aval diminue en 2023 pour les produits suivis (lait de consommation et beurre biologiques) dans un contexte de baisse de la consommation des produits biologiques amorcée avant 2022.

